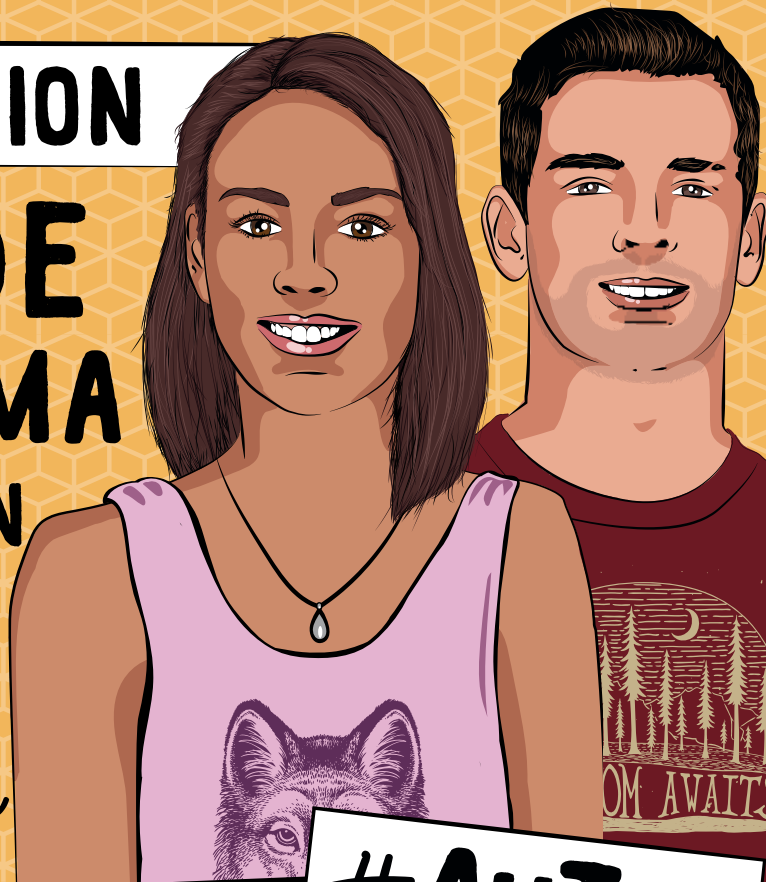


# GUIDE DE L'APPRENTISSAGE 2016

## MA RÉGION M'AIDE POUR MA FORMATION



+ de 350  
diplômes  
accessibles

**POUR TOUT SAVOIR**

**SUR LES FORMATIONS DU CAP**

**AU DIPLÔME D'INGÉNIEUR**

**EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

**#AUTOP**

# ÉDITO

## L'apprentissage, voie d'avenir et de réussite

Depuis de nombreuses années, la Région Centre-Val de Loire investit pour promouvoir l'apprentissage, considérant qu'il offre l'une des meilleures voies d'accès vers une bonne insertion professionnelle. C'est ainsi que le Centre-Val de Loire figure dans le palmarès des Régions françaises pour la part des jeunes accédant à l'apprentissage et pour sa participation financière par apprenti. Cette année, les inscriptions dans ces filières ont progressé de 5 %.

L'apprentissage doit plus que jamais être considéré comme une voie d'excellence et d'accomplissement : le taux moyen de réussite à l'examen supérieur était supérieur à 83 % l'an passé.

Notre ambition d'un apprentissage de qualité se fixe un triple objectif :

- 📖 l'élévation du niveau de qualification, avec plus de 27 % des apprentis qui préparent aujourd'hui une formation de niveau supérieur,
- 📖 l'accès à la qualification pour tous avec le maintien d'une offre de formation en direction des premiers niveaux de qualification (CAP),
- 📖 une offre de formation de proximité afin de rapprocher les formations des jeunes.

Pour les jeunes, notre action dans les CFA et les lieux de formation vise l'égalité des chances et se traduit par :

- 📖 Une offre de formation leur permettant d'accéder à tous les niveaux de qualification. Depuis 2005 ce sont 270 nouvelles formations dont 145 relevant du supérieur qui ont ainsi été ouvertes dans les CFA. Cette année l'offre de formation est encore diversifiée et renforcée avec 21 nouvelles formations ouvertes à la rentrée. Au total ce sont 800 formations par apprentissage qui sont proposées et 354 diplômes du CAP au titre d'ingénieur.
- 📖 Des accompagnements adaptés pour les jeunes en situation de fragilité scolaire.
- 📖 Des aides financières facilitant la formation : transport, hébergement et restauration, aide à l'acquisition du premier équipement professionnel, chèque culture, etc.
- 📖 Des investissements très importants dans les CFA avec la construction et la réhabilitation de locaux ou le financement d'équipements afin d'offrir aux jeunes les meilleures conditions de formation.

Nous accompagnons financièrement les 11 000 employeurs qui accueillent les apprentis, au-delà des mesures nationales et la formation des maîtres d'apprentissage.

Enfin, nous mettons tout en oeuvre pour que près de 20 000 jeunes femmes et hommes puissent accéder à un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel, CAP, Bac Professionnel, BTS, Licence professionnelle, diplôme d'ingénieur en bénéficiant d'un parcours de formation adapté à leurs besoins et dans les meilleures conditions de vie.

Nous avons conçu ce guide de l'apprentissage pour vous aider dans votre recherche de formation et pour répondre à vos questions.

**Cathy MÜNSCH-MASSET**  
Vice-Présidente  
de la Région Centre-Val de Loire,

**François BONNEAU,**  
Président de la Région Centre-Val de Loire  
déléguée à l'Éducation et à l'Apprentissage

# SOMMAIRE

<b>JE VEUX ENTREPRENDRE UN APPRENTISSAGE...</b>	<b>4</b>
L'apprentissage, qu'est-ce que c'est ?	4
Qui peut entrer en apprentissage ? Et à quel âge ?	5
L'apprentissage et la mixité des métiers	5
L'apprentissage et le handicap	6
Comment choisir un métier et un parcours professionnel ?	6
Comment trouver une entreprise et un maître d'apprentissage ?	7
Qu'est-ce qu'un maître d'apprentissage ?	7
Quels sont les avantages financiers pour l'entreprise qui m'accueille ?	8
Le contrat d'apprentissage : ses droits et ses obligations	10
Quelle est la durée du contrat d'apprentissage ?	11
Comment résilier le contrat d'apprentissage ?	12
Qui assure les frais de formation de l'apprenti ?	12
À quelle rémunération ai-je droit ?	13
Quelles aides spécifiques pour l'apprenti handicapé ?	14
Quel est le temps de travail dans l'entreprise ?	14
Quels sont mes avantages sociaux ?	15
Que faire en cas de difficultés ?	17
Et après le contrat d'apprentissage ?	17
En région Centre-Val de Loire, l'égalité des chances, ça se partage !	18
<b>LES NIVEAUX DE FORMATION</b>	<b>22</b>
<b>LISTE DES MÉTIERS ET FORMATIONS PRÉPARÉS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE</b>	<b>25</b>
<b>LES ADRESSES UTILES</b>	<b>55</b>
Les Dispositifs d'Initiation des Métiers en Alternance (DIMA)	55
Les CFA et UFA en région Centre-Val de Loire	56
Les espaces de médiation dans les CFA de la région Centre-Val de Loire	64
Les Points d'Accueil, d'Information et d'Orientation	65
Les Chambres Consulaires par département	68
Les services de l'État par département	70
Les contacts de la région Centre-Val de Loire	71

# JE VEUX ENTREPRENDRE UN APPRENTISSAGE...



## L'apprentissage, qu'est-ce que c'est ?

Une formation complète à un métier qui comprend **un enseignement théorique** en Centre de Formation d'Apprentis (CFA), **et une formation pratique au sein d'une entreprise privée ou publique.**

*Un véritable tremplin pour décrocher un emploi.*

En choisissant d'entrer en apprentissage, vous allez acquérir une première expérience professionnelle, mais aussi découvrir le monde de l'entreprise, signer un contrat de travail et toucher un salaire.

*350 diplômes et presque... tous les métiers.*

Quel que soit votre niveau scolaire, l'apprentissage vous donne accès à la préparation de près de 350 diplômes professionnels ou technologiques du CAP au diplôme d'ingénieur (Bac +5). Vous pouvez envisager une très grande diversité **de métiers dans de nombreux secteurs d'activité professionnels** comme l'informa-

tique, la conception-multimédia, l'alimentation, l'hôtellerie, le bâtiment, la coiffure, la comptabilité...

Toutefois, certaines professions du secteur médical et paramédical (médecin, pharmacien, dentiste...) ne sont pas accessibles par cette voie, ainsi que la plupart des professions libérales (avocat, notaire...) ou les métiers de la fonction publique (armée, police, Éducation Nationale...), pour lesquels il faut passer un concours.


Les adresses des structures d'accueil, d'information et d'orientation sont disponibles sur [www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr) et p. 65 du guide.

**À tout moment de votre parcours** de formation, il vous est possible de changer d'orientation, de vous spécialiser, de conclure un contrat d'apprentissage ou, encore de revenir vers des études scolaires, universitaires.

# Qui peut entrer en apprentissage ? Et à quel âge ?

L'apprentissage est une voie ouverte à toutes et tous, et quel que soit le métier que vous avez envisagé. La condition indispensable est d'**avoir entre 16 et 25 ans**.


Toutefois, il est possible d'obtenir une dérogation dans certaines situations. Par exemple :

 **Si vous avez entre 25 et 30 ans** vous pouvez suivre une formation par apprentissage :

- **Poursuivre une première formation** débutée par un premier contrat d'apprentissage et pour préparer un diplôme supérieur à celui précédemment obtenu.

- **Si votre premier contrat d'apprenti a été rompu** pour des causes indépendantes de votre volonté (inaptitude physique et temporaire, cessation d'activité de l'employeur, faute de l'employeur ou manquements répétés à ses obligations).

- **Si vous êtes reconnu comme travailleur handicapé** par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), il n'y a pas de limite d'âge pour suivre une formation en apprentissage. Celle-ci sera aménagée tant dans sa durée que dans son déroulement. Une aide financière peut vous être accordée par l'AGEFIP.

 **Le Dispositif d'Initiation aux Métiers en l'Alternance (DIMA)**. Le temps d'une année scolaire, il permet à des collégiens, ayant atteint l'âge de 15 ans, de découvrir grâce à l'alternance, un ou plusieurs métiers. Cette formation lui permet de commencer une activité de type professionnel en demeurant sous statut scolaire. La formation n'est pas rémunérée. Le jeune doit avoir l'accord de ses parents (ou représentants légaux). Il doit avertir de ses démarches le principal du collège. L'élève peut à tout moment arrêter son DIMA et réintégrer son cursus scolaire.

## L'apprentissage et la mixité des métiers

**L'apprentissage concerne aussi bien les filles que les garçons.** La Région Centre-Val de Loire, soutenue par l'Europe, l'État et les branches professionnelles, s'attache à développer la mixité dans tous les métiers.

Elle entend privilégier tous les projets favorisant l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et contribuer ainsi à renforcer la mixité des emplois.

# L'apprentissage et le handicap

Toute personne reconnue handicapée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) peut suivre une formation en apprentissage. Son contrat d'apprentissage sera alors aménagé tant dans sa durée que dans son déroulement. Les CDAPH siègent dans les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). L'apprenti bénéficiera de mesures d'adaptation et d'aménagements particuliers. Une aide financière pourra lui être accordée par l'AGE-FIPH.

**📖 L'employeur percevra des primes spécifiques lorsqu'il forme un apprenti handicapé (Cf. p. 8)**

*Qu'est-ce qu'une MDPH ? Où les trouver et comment m'y rendre ? Retrouvez ces Informations sur [www.handicap.gouv.fr](http://www.handicap.gouv.fr)*

Un exemple d'accompagnement vers l'insertion de public handicapé : **le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé public Handicap** qui accueille chaque année plus de 200 jeunes handicapés.

Outre les formations indiquées dans le guide, le CFAS public Handicap est susceptible de vous accompagner dans la préparation de toute formation de niveau 5 (CAP) ou Bac Pro 3 ans par la voie de l'apprentissage.

*Le CFA Spécialisé public Handicapé vous accompagnera dans toutes vos démarches.*

## Comment choisir un métier et un parcours professionnel ?

Vous cherchez votre voie, vous vous interrogez sur votre futur métier et la formation pour y arriver ? N'hésitez pas à prendre conseil auprès des professionnels du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) du Centre-Val de Loire. Présents dans chaque département, ils peuvent vous aider dans toutes vos démarches : découvrir un métier, définir un projet, choisir une formation, chercher une entreprise...

Vous pouvez les rencontrer dans :

- 📖 les Centres d'Aide à la Décision (Chambres de Métiers et de l'Artisanat),
- 📖 les Points A (Chambres de Commerce et d'Industrie),
- 📖 les Missions Locales,
- 📖 le Réseau Information Jeunesse (CRIJ, BIJ, PIJ),
- 📖 les Centres d'Information et d'Orientation (CIO),
- 📖 l'ONISEP
- 📖 le Pôle Emploi
- 📖 CAP Emploi

Les coordonnées de ces structures sont disponibles sur [www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr) (rubrique "Trouver un lieu d'information en région centre-val de Loire") ou en téléphonant au 0 800 222 100 (service et appel gratuit depuis un fixe ou un mobile).

Informez-vous aussi lors des portes ouvertes organisées par les Centres de Formation d'Apprentis, les dates sont disponibles sur [www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr) et les adresses de ces structures p. 56 du guide. L'offre de formation est également disponible sur [www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr) et p. 25 du guide.

# Comment trouver une entreprise et un maître d'apprentissage ?

La démarche s'assimile à une véritable recherche d'emploi.

C'est pourquoi il est important de lister les entreprises susceptibles de répondre au mieux à votre demande d'apprentissage avant toute démarche. Pour obtenir des adresses d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs, de PME-PMI ou d'entreprises recevant habituellement des apprentis, vous pouvez :

vous rapprocher de votre **Centre de Formation d'Apprentis ou Unité de Formation par Apprentissage** ;

vous adresser aux **Centres d'Aide à la Décision**. Dans ce cadre, un site Internet, réalisé sous la forme d'une bourse régionale en ligne dédiée aux contrats en alternance, a été développé à l'initiative des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région ; il s'agit de [www.centre-alternance.fr](http://www.centre-alternance.fr) ;

vous adresser aux **Points Apprentissage des CCI** ;

vous rendre à l'agence du **Pôle Emploi** le plus proche pour y trouver des offres d'emploi dont certaines pour des contrats d'apprentissage ou pour consulter les annuaires professionnels ;

consulter **des sites** qui recensent les entreprises inscrites dans les registres des Chambres de Commerce et d'Industrie de la région comme [www.fichentreprise.com](http://www.fichentreprise.com) ;

contacter le réseau des **Missions Locales**. Ces structures ont en effet pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le meilleur atout reste le contact direct avec les employeurs et la candidature spontanée. L'expérience prouve, en effet, que c'est par le biais des démarches personnelles que l'on trouve le plus souvent son maître d'apprentissage.

## Les sites à consulter :

La bourse régionale en ligne dédiée aux contrats en alternance : [www.centre-alternance.fr](http://www.centre-alternance.fr) (un site développé à l'initiative des Chambres de Métiers et de l'Artisanat).

[www.fichentreprise.com](http://www.fichentreprise.com) qui recense les entreprises inscrites dans les registres des Chambres de Commerce et d'Industrie de la région.

# Qu'est-ce qu'un maître d'apprentissage ?

C'est le responsable de votre formation pratique au sein de l'entreprise. Ce tuteur professionnel peut être le chef d'entreprise ou un de ses salariés. Il est en relation avec le CFA qui assure le suivi de votre parcours de formation. Sa mission est de vous transmettre le savoir-faire et les compétences professionnelles nécessaires

à l'obtention du diplôme que vous préparez. Le maître d'apprentissage ne doit accompagner que deux apprentis maximum et répondre à certaines obligations : avoir un diplôme équivalent à celui que vous préparez et 2 ans d'expérience (ou justifier de 3 ans d'expérience).



# Quels sont les avantages financiers pour l'entreprise qui m'accueille ?

Les aides de la Région Centre-Val de Loire	Intitulé de l'aide	Détail de l'aide	1 <sup>re</sup> année du contrat	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année du contrat
	<b>Prime Apprentissage</b>	Prime visant à soutenir l'effort de formation de l'entreprise	1 000 €	
	<b>Prime primo recruteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises n'ayant jamais recruté d'apprenti ou n'en ayant pas recruté depuis au moins 5 ans.</li> <li>• Embauche d'un apprenti de <b>18 ans et +</b> préparant une formation de niveau <b>CAP</b></li> </ul>	500 €	
	<b>Prime formation maître d'apprentissage</b>	Suivi d'une formation organisée par les CFA ou une structure agréée par la Région sur les missions tutorales du maître d'apprentissage	500 €	
	<b>Prime au recrutement d'un apprenti fonction publique</b>	Employeurs publics (fonction publique territoriale et hospitalière) recrutant un 1 <sup>er</sup> apprenti ou un apprenti supplémentaire par rapport à l'effectif au 01.01 de l'année de conclusion du contrat	1 000 €	

Les aides de l'état	Aide au recrutement d'un apprenti	Embauche d'un 1 <sup>er</sup> apprenti ou d'un apprenti supplémentaire par rapport à l'effectif au 01.01 de l'année de conclusion du contrat	1 000 €	
	Aide « TPE jeunes apprentis »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide réservée aux entreprises recrutant un apprenti de <b>moins de 18 ans</b></li> <li>• Aide plafonnée à <b>1 100 €</b> par trimestre pendant la 1<sup>re</sup> année de formation</li> </ul>	<b>Jusqu'à 4 400 €</b> (12 mois de contrat)	
	Crédits d'impôt apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Employer un apprenti pendant <b>plus d'un mois</b></li> <li>• Vaut pour la <b>première année de formation</b> conduisant à un diplôme de niveau III ou inférieur (BTS, DUT, Bac, CAP...).</li> </ul>	1 600 € par apprenti	

Les aides de l'Agefiph (secteur privé)	Aides à l'employeur pour recrutement d'un apprenti travailleur handicapé (TH)	Embauche d'un apprenti TH en <b>CDD</b>	<b>Jusqu'à 3 000 € *</b> <i>*1 500 €/ tranche de 6 mois</i>	
		Embauche d'un apprenti TH en <b>CDI</b>	<b>13 000 €</b> (échéances versées en fonction de la durée d'apprentissage)	
	Aide à la pérennisation du contrat d'apprentissage TH	Embauche d'un apprenti TH en CDI ou CDD d'au moins 12 mois	A l'issue de la période d'apprentissage : de <b>1 000 € à 4 000 €</b> selon la nature du contrat	

Les aides du RIPH (fonction publique)	Aides à l'employeur pour recrutement d'un apprenti TH	Embauche d'un apprenti TH	<b>80 % du coût salarial annuel chargé par année d'apprentissage</b>	
		Aide financière destinée à la prise en charge (par un opérateur externe) des frais d'accompagnement des apprentis en situation de handicap	<b>520 fois le SMIC horaire brut par année d'apprentissage</b>	
	Aide à la pérennisation du contrat d'apprentissage TH	Embauche d'un apprenti TH en CDI	1 600 €	
	Aide pour l'apprenti	Aide à la formation	1 525 €	



**Les aides de l'État, de la Région, de l'Agefiph et du FIPHP sont cumulables** (sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ces aides)

Modalités et conditions de versement	Les aides de la Région Centre-Val de Loire
<b>Entreprises de moins de 11 salariés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Versée en une seule fois à l'issue de chaque année de formation</li> <li>• Conditions d'assiduité de l'apprenti au CFA</li> </ul>	
<b>Entreprises de moins de 11 salariés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Versée en une seule fois à l'issue de la 1<sup>re</sup> année de formation</li> <li>• Conditions d'assiduité de l'apprenti au CFA</li> </ul>	
<b>Entreprises de moins de 11 salariés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Versée en une seule fois à l'issue de la 1<sup>re</sup> année de formation</li> <li>• Pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA</li> </ul>	
<b>Employeurs publics de moins de 250 salariés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prime acquise à l'issue des 2 mois de période d'essai</li> <li>• Versée en une seule fois</li> <li>• Pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA</li> </ul>	

<b>Entreprises de moins de 250 salariés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prime acquise à l'issue des 2 mois de période d'essai</li> <li>• Versée en une seule fois - pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA</li> </ul>	Les aides de l'État
<b>Entreprises de moins de 11 salariés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide versée trimestriellement</li> <li>• Pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA</li> <li>• L'aide s'arrête à la fin de la 1<sup>re</sup> année de formation ou en cas de rupture du contrat</li> </ul>	
<b>Entreprises éligibles</b> : entreprises imposées d'après leur bénéfice réel ou exonérées en application de critères particuliers (nouvelles entreprises, jeunes entreprises innovantes, entreprises implantées en Zones Franches Urbaines, etc.). <b>Pas de condition de taille de l'entreprise.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le crédit peut être porté à 2 200 € pour les apprentis en situation de handicap ou en situation de risque d'exclusion.</li> </ul>	

<b>Entreprises du secteur privé sans conditions de taille (les établissements sous accord sont éligibles s'ils remplissent leur obligation d'emploi au 31/12 de N-1)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Versée à la date de décision en début de contrat, puis au 13<sup>e</sup> mois, 19<sup>e</sup> mois, 25<sup>e</sup> mois (justificatif = bulletin de salaire)</li> <li>• Pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA</li> <li>• La demande doit être déposée dans les trois mois qui suivent la signature du contrat</li> </ul>	Les aides de l'Agefiph (secteur privé)
<b>Entreprises du secteur privé sans conditions de taille (les établissements sous accord sont éligibles s'ils remplissent leur obligation d'emploi au 31/12 de N-1)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modalités de versement à définir.</li> <li>• Pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA</li> <li>• La demande doit être déposée dans les trois mois qui suivent la signature du contrat</li> </ul>	
<b>Entreprises du secteur privé sans conditions de taille (les établissements sous accord sont éligibles s'ils remplissent leur obligation d'emploi au 31/12 de N-1)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La demande doit être déposée dans les trois mois qui suivent la signature du contrat</li> </ul>	

Versement à <b>terme échu</b>	Les aides du FIPHP (fonction publique)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Versement à l'apprenti, via l'employeur public</li> <li>• Montant forfaitaire (non soumis à cotisation)</li> <li>• Versement à la confirmation de l'embauche</li> </ul>	

# Le contrat d'apprentissage : ses droits et ses obligations

Après avoir trouvé l'entreprise qui va vous accueillir, vous allez devoir signer un contrat d'apprentissage pour une durée déterminée avec votre employeur. Si vous êtes mineur, c'est votre représentant légal qui doit donner son accord.

Ce véritable contrat de travail est établi sur un formulaire pré-imprimé qui a été visé par le ministère du travail. Une fois signé par les parties concernées, votre contrat d'apprentissage est ensuite adressé pour enregistrement soit à la Chambre de Commerce et d'Industrie, soit à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, soit à la Chambre d'Agriculture. Vous le recevrez ensuite personnellement.

**Avant votre embauche**, vous devrez passer une visite médicale auprès de la médecine du travail. L'avis du médecin est joint au contrat d'apprentissage lors de son enregistrement. Cet avis doit préciser les éventuelles autorisations pour les mineurs d'effectuer des heures supplémentaires, d'utiliser des machines dangereuses et des produits nocifs. Enfin, le contrat d'apprentissage est visé par l'**administration chargée du contrôle de l'application de la législation du travail et des lois sociales** (DIRECCTE, inspection du travail et de la protection sociale agricole, inspection du travail, des transports, inspection de la jeunesse et des sports).

## *Les droits et les obligations liés au contrat d'apprentissage*

Comme tout contrat de travail, le contrat d'apprentissage crée des devoirs et des obligations pour les signataires.

### **L'apprenti s'engage à :**

- 📖 Respecter les horaires du contrat ;
- 📖 Travailler pour l'employeur ;
- 📖 Suivre la formation au C.F.A. et en entreprise ;
- 📖 Respecter le règlement intérieur du C.F.A. et de l'entreprise ;
- 📖 Se présenter à l'examen du diplôme prévu au contrat d'apprentissage.

### **L'employeur s'engage à :**

- 📖 Respecter les horaires du contrat ;
- 📖 Verser un salaire à l'apprenti ;
- 📖 Confier à l'apprenti des missions en lien avec le diplôme préparé ;
- 📖 Inscrire l'apprenti dans le C.F.A. dispensant la formation et lui permettre de suivre les enseignements dispensés par celui-ci ;
- 📖 Assurer à l'apprenti une formation professionnelle et pratique ;
- 📖 Prendre part aux actions de coordination avec le C.F.A. ;
- 📖 Inscrire l'apprenti à l'examen.

### **Le Centre de Formation d'Apprentis s'engage à :**

- 📖 Dispenser une formation générale, technologique et pratique, qui complète la formation reçue en entreprise et qui s'articule avec elle ;
- 📖 Définir les objectifs de la formation et organiser les journées d'information ou de formation pour les maîtres d'apprentissage ;
- 📖 Assurer le suivi du parcours de formation de l'apprenti en lien avec l'entreprise et à mettre à la disposition du maître d'apprentissage les documents pédagogiques dont il peut avoir besoin.

# Quelle est la durée du contrat d'apprentissage ?

Elle est généralement de 2 ans mais elle peut varier de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Elle peut également être réduite ou allongée dans les cas suivants :

Diminution sur demande si le contrat initial est de 2 ans, la durée peut varier de 6 mois à 1 an, quand la formation a pour objet l'acquisition d'un diplôme ou titre : <ul style="list-style-type: none"><li>de même niveau et en rapport avec un diplôme ou titre obtenu dans le cadre d'un précédent contrat,</li><li>de niveau inférieur à un diplôme ou titre déjà obtenu,</li><li>dont une partie a été obtenue par la VAE, (dont la préparation a été commencée sous un autre statut).</li></ul>	Diminution sur demande pour passer de 2 ans à 1 an pour tenir compte du niveau initial de compétence de l'apprenti. Diminution de droit pour passer de 2 ans à 1 an pour les personnes qui ont bénéficié d'une formation pendant 1 an au moins à temps complet sous statut scolaire ou par contrat de professionnalisation et qui entrent en apprentissage pour achever cette formation	1 an
	Réduction du contrat d'1 an sur demande pour les personnes : <ul style="list-style-type: none"><li>ayant effectué un stage de formation professionnelle conventionné en vue d'acquérir une qualification,</li><li>déjà titulaires d'un diplôme ou titre de niveau supérieur à celui qu'elles souhaitent préparer,</li><li>déjà titulaires d'un diplôme ou titre qui désirent préparer une qualification de même niveau, lorsque la nouvelle qualification est en rapport direct avec celle du 1<sup>er</sup> diplôme ou titre.</li></ul>	
Augmentation possible pour passer de 2 ans à 3 ans pour tenir compte du niveau initial de compétence de l'apprenti		3 ans
Si l'apprenti est reconnu handicapé		4 ans

## En cas d'échec à l'examen

Vous avez la possibilité de **prolonger votre contrat d'une année au plus**. Soit avec le même employeur, soit en concluant un nouveau contrat avec un autre employeur.

## En cas d'absence pour raison de santé

Le contrat peut être prolongé jusqu'à la session suivante si le directeur du C.F.A. estime que votre préparation a été insuffisante pour vous permettre de vous présenter à l'examen.

## Combien de temps dure la période d'essai ?

Votre contrat comporte une période d'essai de 45 jours (Code du travail - Art. L6222-18), pendant laquelle le contrat peut être rompu sans préavis, ni formalités particulières par l'employeur, vous-même ou votre représentant légal. Cette période débute à compter de la date effective du contrat inscrite

sur celui-ci. Cette date peut être différente de la date de signature du contrat.

**Si au terme de votre contrat**, vous signez un **contrat à durée indéterminée** avec la même entreprise, **aucune période d'essai** ne peut vous être imposée, sauf dispositions conventionnelles contraires.

En outre, la durée du contrat d'apprentissage sera prise en compte pour le calcul de votre rémunération et de votre ancienneté.



## Comment résilier le contrat d'apprentissage ?

**Au-delà de la période d'essai, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf dans les cas suivants :**

❑ Résiliation du contrat d'apprentissage à votre seule initiative en cas d'obtention du diplôme ou du titre préparé ;

❑ Résiliation d'un commun accord ;

❑ Jugement du Conseil de Prud'hommes en cas de faute grave ou de manquements répétés de l'une des parties à ses obligations ;

❑ Inaptitude de l'apprenti à exercer le métier choisi.

Un document type de résiliation doit être rempli et enregistré par les services compétents en cas de rupture.

## Qui assure les frais de formation de l'apprenti ?

La formation au C.F.A. est gratuite pour l'apprenti (en dehors du transport, de l'hébergement et de la restauration qui seront abordés plus loin dans le guide). Son coût est en moyenne d'environ 6 000 € par jeune formé. Il est pris en charge en grande partie par la Région Centre-Val de Loire, mais aussi par la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

Des financements complémentaires sont apportés par l'Union Européenne et l'État.

Il peut rester à votre charge les éventuels frais d'inscription et l'achat de petits matériels et fournitures scolaires et professionnels.

*Se renseigner auprès du C.F.A. pour connaître le montant des frais éventuels.*

# A quelle rémunération ai-je droit ?

Votre nouveau statut de salarié vous permet de recevoir une rémunération, déterminée par un pourcentage du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC\*).

Celui-ci est calculé en fonction de votre âge et de votre ancienneté dans le contrat d'apprentissage et sous réserve de dispositions contractuelles plus favorables.

Année d'apprentissage	Age de l'apprenti		
	Jusqu'à 17 ans inclus	De 18 à 20 ans inclus	21 ans et plus inclus
1 <sup>re</sup> année	25 % (366,65 €)	41 % (601,31 €)	53 % (777,31 €)
2 <sup>e</sup> année	37 % (542,65 €)	49 % (718,64 €)	61 % (894,64 €)
3 <sup>e</sup> année	53 % (777,31 €)	65 % (953,30 €)	78 % (1 143,96 €)

\*Les conventions ou accords collectifs de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le SMIC horaire brut s'élève à 9,67 €, soit 1466,62 € brut mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires.

## À quelle rémunération ai-je droit, si je passe d'une tranche d'âge à une autre ?

Lorsque vous atteignez l'âge de 18 ou de 21 ans, le taux de rémunération change le premier jour du mois qui suit votre anniversaire.

## Et dans le secteur public ?

Si vous êtes accueilli dans une entreprise du secteur public (administrations de l'État, Mairies, Conseils généraux, établissements hospitaliers, Chambres Consulaires, etc.), votre rémunération est augmentée de 10 % pour la préparation des diplômes de niveau IV (BAC PRO - BREVET PROFESSIONNEL...) et de 20 % pour la préparation des diplômes de niveau III (BTS - DUT...) et plus généralement, les diplômes de l'enseignement supérieur.

## Et si la durée de mon contrat est modifiée ?

Toute réduction ou allongement de la durée du contrat a une incidence sur le montant de la rémunération de l'apprenti. Pour en savoir plus : [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr)

## Si je signe un nouveau contrat ?

Avec le même employeur, votre rémunération est au moins égale ou supérieure (voir tableau ci-dessus) à celle que vous perceviez ; lorsque ce nouveau contrat est conclu avec un autre

employeur, votre rémunération est au moins égale à la rémunération minimale à laquelle vous pouviez prétendre lors de la dernière année du contrat précédent, sauf lorsque l'application des rémunérations en fonction de votre âge est plus favorable.

## Et si j'échoue à l'examen ?

Le contrat d'apprentissage peut être prolongé d'un an, soit par la reconduction du contrat initial, soit par la conclusion d'un nouveau contrat d'apprentissage avec un nouvel employeur. Vous percevrez alors la même rémunération que celle perçue au cours de l'année précédant la prolongation de l'apprentissage.

## Exonérations liées au salaire

Votre salaire d'apprenti est exonéré des cotisations sociales, de la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) et de la Contribution Sociale Généralisée (CSG).

*À savoir : les revenus de l'apprenti ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu dans la limite du SMIC annuel. Cela s'applique également au foyer fiscal des parents si l'apprenti y est rattaché.*



## Quelles aides spécifiques pour l'apprenti handicapé ?

L'AGEFIPH peut accorder au jeune apprenti :

### Pour la personne :

- 1500 € pour un contrat d'apprentissage de 6 à 11 mois. Le montant est doublé (3 000 €) si le salarié est âgé de 45 ans et plus.


- 3 000 € pour un contrat d'apprentissage de 12 mois et plus. Le montant est doublé (6 000 €) si le salarié est âgé de 45 ans et plus.


Se renseigner auprès de l'AGEFIPH  
[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)


## Quel est le temps de travail dans l'entreprise ?

À 18 ans et plus, vous êtes soumis aux mêmes règles que les autres salariés de l'entreprise. **Le temps que vous consacrez aux enseignements en C.F.A., est compris dans votre temps de travail (35h/semaine)** sauf s'il s'agit de modules complémentaires librement choisis et acceptés par le C.F.A.

Par contre, si vous avez **moins de 18 ans**, vous ne pouvez pas travailler :

-  **plus de 8 heures par jour** (à titre exceptionnel, des dérogations peuvent être accordées dans la limite de 5 heures par semaine, par l'inspecteur du travail après avis conforme du médecin du travail) ;

-  **plus de 4h30 consécutives** (au terme desquelles vous devez bénéficier d'une pause de 30 minutes consécutives) ;

-  **plus que la durée légale du travail, vous ne pouvez donc pas effectuer d'heures supplémentaires** (sauf dérogation de l'Inspecteur du Travail dans les conditions précisées ci-dessus).



En outre, 2 jours de repos consécutifs par semaine doivent vous être accordés.

**Le travail de nuit et le travail du dimanche**  
Il est **interdit aux apprentis** âgés de moins de 18 ans de travailler entre 22 heures et 6 heures du matin, ainsi que le dimanche. Néanmoins, des **dérogations peuvent être accordées** par l'inspecteur du travail pour certains **établissements commerciaux et ceux de spectacle**.

C'est le cas pour les **apprentis boulangers** qui peuvent être autorisés à travailler avant 6 heures du matin (4 heures du matin maximum) afin de pouvoir participer à un cycle de fabrication du pain ; ceci sous réserve que soient assurés un repos quotidien de 12 heures et un repos hebdomadaire de deux jours consécutifs.

### **Les travaux dangereux**

La réglementation en vigueur depuis le 2 mai 2015 simplifie les modalités de déroger à l'affectation de jeunes de plus de 15 ans et de moins de 18 ans à des travaux interdits\* à des fins de formation professionnelle. L'obligation de demander une dérogation à l'inspecteur du travail avant d'affecter de jeunes mineurs à ce type de travaux est remplacée par l'envoi d'une simple déclaration de l'employeur sous sa responsabilité. L'utilisation d'échelles, d'escabeaux et de marchepieds devient par ailleurs possible pour des travaux de faible risque et de courte durée.

Pour en savoir plus : [www.travailler-mieux.gouv.fr/Protection-de-la-sante-des-jeunes](http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Protection-de-la-sante-des-jeunes)

*\* les travaux interdits, non susceptibles de dérogation avant l'évolution de la réglementation, le restent.*

## **Quels sont mes avantages sociaux ?**

### **Sécurité sociale et mutuelle**

Comme tous les salariés, vous dépendez du **régime général de la sécurité sociale** et vous pouvez bénéficier de ses prestations : remboursement de frais médicaux, indemnités journalières en cas de maladie, couverture médicale en cas d'accident du travail lors de votre présence en entreprise, en C.F.A. ou à l'occasion des trajets du domicile aux différents lieux de votre apprentissage.

**En cas d'absence** en entreprise ou au CFA, vous devez fournir obligatoirement un justificatif.

**En cas de maladie**, pour une absence de 24h, vous devez fournir un certificat médical.

**Au-delà de 24h**, vous devez adresser dans un délai de 48h un avis d'arrêt de travail (volets 1 et 2 à la sécurité sociale de votre domicile, volet 3 à votre entreprise et photocopie au CFA).

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, une couverture complémentaire santé collective (**mutuelle d'entreprise**) doit être proposée par l'entreprise à tous les salariés, n'en disposant pas déjà, car la sécurité sociale ne rembourse pas la totalité des frais médicaux. Il est fortement conseillé de

vous rapprocher de votre entreprise et pour en savoir plus : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### **Allocation logement**

Si vous n'habitez plus chez vos parents et si vous payez un loyer, vous pouvez avoir droit à une allocation logement. Faites une demande auprès de votre caisse d'allocations familiales ([www.caf.fr](http://www.caf.fr)).

### **Allocations familiales**

Elles sont maintenues **aux parents de l'apprenti jusqu'à ses 20 ans**, si sa rémunération ne dépasse pas 55 % du SMIC ou du salaire de référence (avantages en nature inclus). Les parents doivent fournir une attestation trimestrielle prouvant la poursuite d'études. Cette allocation est également prévue pour les apprentis chargés de famille.

### **Allocation de rentrée scolaire**

Elle est versée aux familles qui ont au moins **un enfant en charge âgé de 6 à 18 ans**, scolarisé, étudiant ou en apprentissage sous conditions de ressources.

Se renseigner auprès de votre caisse d'allocations familiales ([www.caf.fr](http://www.caf.fr)).



### Allocations de chômage

Après la **fin de votre contrat**, si vous n'avez pas été recruté par l'employeur, vous pouvez percevoir des allocations de chômage dont le montant sera calculé sur le salaire perçu en apprentissage. Pour en bénéficier, il faut vous **inscrire comme demandeur d'emploi** auprès de Pôle Emploi.

**En cas de rupture du contrat à l'initiative de l'apprenti avant le terme fixé initialement**, et qui fait suite à l'obtention du diplôme ou du titre homologué (suivant l'article L.115-2 du Code du Travail), le Pôle Emploi considère qu'il s'agit d'une démission ayant des conséquences sur les droits de l'apprenti.

### Congés payés

Ils sont identiques à ceux des salariés d'entreprise : **5 semaines payées par an au minimum** (soit 2 jours et demi-ouvrables de repos par mois de travail effectif accompli au cours de la période de référence, à savoir du 1<sup>er</sup> juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours). Ils sont accordés **en dehors des périodes d'enseignement**. Enfin, si vous êtes âgé de moins de 21 ans au 30 avril de l'année précédente, vous avez droit, à un congé sans solde de 30 jours ouvrables.

### Congés pour événements familiaux

L'apprenti peut bénéficier de **congés légaux pour événements familiaux** : mariage (4 jours), Journée d'Appel de Préparation à la Défense (1 jour), décès du conjoint ou de l'enfant (2 jours) et décès du père ou de la mère (1 jour), congé paternité (14 jours), congé maternité.

### Congés précédant les épreuves de l'examen préparé

Vous avez droit à un **congé spécial de 5 jours** dans le mois qui précède les épreuves de votre examen. Si au cours de cette période le C.F.A. organise une préparation à l'examen, vous êtes tenu d'assister à cette préparation.

### Congé examen de droit commun

Vous bénéficiez d'un **congé examen de droit commun de 3 jours** rémunérés pour vous présenter aux examens de votre choix, c'est-à-dire à des épreuves autres que celles nécessaires pour l'obtention du diplôme préparé.



## Que faire en cas de difficultés ?

Vous pouvez exprimer toutes les difficultés rencontrées dans l'exécution de votre contrat d'apprentissage **dans l'Espace de médiation de votre C.F.A.**

En lien permanent avec les équipes (pédagogie, animation, administration) de votre établissement, ce lieu d'écoute assure une médiation entre l'apprenti et l'employeur grâce à une analyse objective des difficultés rencontrées.

En cas de rupture du contrat, il vous accompagne dans une nouvelle démarche d'accès à une qualification.

*Retrouvez la liste des espaces de médiation dans les CFA en page 64.*

### Les contrôles du respect du contrat d'apprentissage

En cas de **non-respect des droits et obligations liés au contrat d'apprentissage**, vous devez savoir que celui-ci est soumis à un double contrôle de la part de :

- **L'inspection de l'apprentissage (SAIA)**, chargée de suivre le bon déroulement de la formation et ses aspects pédagogiques ;
- **L'inspection du travail (DIRECCTE, ITEPSA, ITT)**, qui veille à l'application de la réglementation. Si l'employeur méconnaît ses obligations, la poursuite des contrats en cours et la possibilité de continuer à engager des apprentis peuvent être remises en cause par le Préfet ou le chef du service chargé du contrôle de l'application de la législation du travail et des lois sociales, dans la branche dont relève l'entreprise.

## Et après le contrat d'apprentissage ?

À la **fin du contrat d'apprentissage**, votre employeur est tenu de vous délivrer un certificat de travail.

Si au terme de votre contrat, vous **signez un contrat à durée indéterminée** avec la même entreprise, **aucune période d'essai** ne peut être imposée, sauf dispositions conventionnelles contraires. En outre, la durée du contrat d'apprentissage sera prise en compte pour le calcul de votre rémunération et votre ancienneté de salarié.

Vous pouvez signer des contrats d'apprentissage successifs pour préparer des diplômes ou des titres homologués sanctionnant des formations de même niveau ou de niveau plus élevé.

Si vous souhaitez continuer à suivre des études théoriques, **vous avez la possibilité de réintégrer le système scolaire ou universitaire**, en fonction du niveau que vous aurez acquis au terme de votre apprentissage.

Vous bénéficiez de l'allocation-chômage durant votre période de recherche d'emploi. Toutefois

**en cas de départ volontaire, le versement des allocations sera subordonné à une décision favorable de Pôle Emploi.**

### Et pourquoi pas créer votre entreprise grâce à « Graine de Boîte » ?

« Graine de Boîte », c'est un concours qui vous offre l'opportunité, durant votre formation en CFA, de découvrir les étapes essentielles suivies par un créateur d'entreprise. En constituant un projet virtuel mais, non moins réaliste de création ou de reprise d'entreprise, vous vous préparez concrètement à créer votre propre activité ! Ce concours s'adresse à deux catégories de jeunes :

- élèves et apprentis préparant un **Bac Professionnel, un Bac Général et Technologique (seconde, première, terminale), une Mention Complémentaire, un Brevet Technique des Métiers, ou Brevet Professionnel (diplôme de niveau IV) des lycées généraux et technologiques, des lycées avec section d'enseignement professionnel et des Centres de Formation d'Apprentis publics et privés, situés en région Centre-Val de Loire,**

• étudiants et apprentis **en BTS des lycées et des CFA (diplôme de niveau III)**.

Les équipes candidates composées de **cinq personnes** maximum, doivent remettre un dossier au Conseil régional. Un jury régional sélectionnera les 6 meilleurs dossiers et une soutenance orale des six équipes permettra de déterminer le lauréat de l'année dans chaque catégorie. **Les lauréats gagneront un ordinateur et une imprimante d'une valeur de 900 € chacun, les seconds, un lot d'une valeur de 500 € et les troisièmes, un lot d'une valeur maximale de 250 €.**

*Renseignements :*  
*beatrice.pasquet@regioncentre.fr*

### **Un autre contrat en alternance... le contrat de professionnalisation**

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus

et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Son objectif **est de favoriser votre insertion ou réinsertion professionnelle**. L'employeur s'engage à assurer une formation vous permettant d'acquérir une qualification professionnelle et à vous fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du contrat à durée déterminée ou de l'action de professionnalisation dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. L'action de professionnalisation comporte **des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation**. Sa durée est comprise entre 6 et 12 mois. Les actions d'évaluation et d'accompagnement, ainsi que les enseignements généraux, professionnels et technologiques sont **mis en œuvre par un organisme de formation ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un service de formation**.

*Renseignements auprès des services de l'État*

## **En région Centre-Val de Loire, l'égalité des chances, ça se partage !**

La Région Centre-Val de Loire développe une politique dynamique en matière d'égalité des chances. À ce titre, des mesures ont été mises en œuvre pour favoriser l'accès aux savoirs et à la connaissance pour tous.

### **L'aide au 1<sup>er</sup> équipement professionnel**

Une somme de 25 € à 200 € selon la formation préparée, est accordée à la plupart des apprentis de 1<sup>ère</sup> année en CAP, BEP et Baccalauréat professionnel 3 ans. Et directement en 2<sup>ème</sup> année d'un CAP, CAPA et bac professionnel 3 ans pour les jeunes ayant suivi l'année scolaire précédente une formation générale, technologique ou supérieure ou réintégrant une formation initiale après sortis du système scolaire.

*Renseignements auprès de votre CFA.*

### **Transport, Hébergement, et Restauration**

Lors de votre venue en formation au CFA, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour l'hébergement et la restauration grâce aux aides allouées par la Région Centre-Val de Loire.

*Se renseigner directement auprès de votre C.F.A. pour connaître les aides spécifiques à l'hébergement, à la restauration des apprentis.*

Le dispositif d'aide aux transports mis en place depuis 2011 est totalement pris en charge par la Région Centre-Val de Loire. Le montant de cette participation forfaitaire dépendra de la situation du jeune (interne, externe, demi-pensionnaire) et du nombre de kilomètres qui sépare son lieu d'habitation de son lieu de formation (CFA).

Pour les CFA situés hors région Centre-Val de Loire, vous devez vous renseigner auprès de la région d'appartenance du CFA ou auprès de l'établissement de formation directement.

Votre apprentissage se déroule loin de chez vous ? Vous avez besoin de trouver une solution d'hébergement temporaire à un faible coût en région Centre-Val de Loire ? Vous souhaitez être accompagné(e) dans votre recherche d'hébergement ?

Retrouvez sur le site [www.elogement.regioncentre-valdeloire.fr](http://www.elogement.regioncentre-valdeloire.fr) des solutions d'hébergement diversifiées (chambre en résidence Habitat Jeunes, au CROUS ou en Auberge de Jeunesse, place dans un internat de CFA ou en Lycée...).

### **Réduction avec la carte TER Apprenti**

Cette carte permet de **voyager avec une réduction de 50 % sur les parcours domicile/lieu de formation ou domicile/entreprise.**

Pour pouvoir bénéficier de cette aide aux transports, il faut avoir moins de 26 ans, résider et faire son apprentissage sur le territoire de la région Centre-Val de Loire. Le prix de la carte est de 30 €.

*Sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ce dispositif.*

*Renseignements par téléphone auprès du Service TER Apprenti SNCF (02.47.47.14.84) ou Contact TER Centre (0 800 835 923\*) ou dans les gares et boutiques SNCF.*

*\* N°vert : appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 6h30 à 19h ou site internet [www.ter-sncf.com/centre-val-de-loire](http://www.ter-sncf.com/centre-val-de-loire)*

### **Bouger avec CLARC !**

Si vous cherchez des bons plans pour vos sorties culturelles et sportives (expos, concerts, cinémas, livres, spectacles, manifestations sportives), le chéquier CLARC est fait pour vous. Il vous suffit de le commander, gratuitement, et par saison scolaire, sur le site **clarc.regioncentre.fr**, et de le récupérer ensuite auprès du correspondant CLARC de votre CFA ou encore dans le Bureau ou Point d'Information Jeunesse (BIJ ou PIJ), le plus près de chez vous.

D'une valeur totale de 50 €, le chéquier CLARC s'est ouvert, depuis 2014, au sport. Il intègre également 3 coupons avantage pour accéder gratuitement aux Turbulences-FRAC Centre (45), au Domaine régional de Chaumont-sur-Loire (41) et à l'Abbaye de Noirlac (18).

Retrouvez CLARC le Mag et ses bons plans sur [clarc.regioncentre.fr](http://clarc.regioncentre.fr) et [www.facebook.com/chequierCLARC](https://www.facebook.com/chequierCLARC)

*Renseignements auprès de votre CFA et sur [clarc.regioncentre.fr](http://clarc.regioncentre.fr) ou auprès de l'équipe CLARC de la Région Centre-Val de Loire : 02.38.70.25.25*

### **Aux Arts, Lycéens et Apprentis !**

Vous rêvez de réaliser un film, de créer un spectacle de danse, ou de monter un groupe de musique. Votre projet peut bénéficier de l'aide financière de la Région Centre-Val de Loire grâce à l'opération «AUX ARTS, LYCEENS ET APPRENTIS !». Celui-ci doit porter sur un **thème précis.**


Cette opération soutient, encourage les pratiques artistiques et met en valeur les réalisations des élèves dans tous les domaines artistiques et culturels (arts plastiques, musique, théâtre, danse, photographique, cinéma-audiovisuel, patrimoine, livre et lecture...) développées avec leurs professeurs, en partenariat avec des artistes ou des structures professionnelles.

*Renseignements auprès du Conseil régional, Virginie MULLER : [virginie.muller@regioncentre.fr](mailto:virginie.muller@regioncentre.fr)*

### **Lycéens, apprentis, livres et auteurs d'aujourd'hui**

est un dispositif porté par Ciclic qui propose, aux enseignants et aux élèves, de s'initier à la littérature contemporaine. Parmi une sélection de cinq ouvrages, chaque classe participante lit : un roman, une bande dessinée, un livre de poésie et rencontre un auteur et un professionnel du livre. Cette opération permet aux lycéens-nes et apprentis-ies de renouveler leur regard sur la littérature et d'éveiller leur curiosité grâce à un corpus d'œuvres de qualité.

*Renseignements auprès de Ciclic, Adrien HEUDIER : [adrien.heudier@ciclic.fr](mailto:adrien.heudier@ciclic.fr) : 02 47 56 08 08  
Plus d'infos sur [www.ciclic.fr/livreslyceens](http://www.ciclic.fr/livreslyceens)*

 **Lycéens et apprentis au cinéma** est un dispositif national d'éducation à l'image, porté en région Centre-Val de Loire par l'agence Ciclic, qui permet tous les ans, à plus de 15 000 lycéens-nes et apprentis-ies, de décou-

vrir trois œuvres cinématographiques marquantes. Pour aiguïser la curiosité et le regard critique des élèves, des ressources pédagogiques sont également mises à disposition en ligne, sur le site internet de Ciclic.

*Renseignements auprès de Ciclic, Adrien HEUDIER : [adrien.heudier@ciclic.fr](mailto:adrien.heudier@ciclic.fr) : 02 47 56 08 08  
Plus d'infos : [www.ciclic.fr/lyceens](http://www.ciclic.fr/lyceens)*

### La carte nationale d'apprenti

Une carte nationale d'apprenti est délivrée à tous les apprentis par l'établissement de formation dont ils dépendent. Cette carte, à renouveler chaque année, permet de bénéficier **de réductions tarifaires identiques à celles dont bénéficient les étudiants.**

En cas de rupture du contrat d'apprentissage, la carte nationale d'apprenti est récupérée par l'établissement de formation.

*Renseignements auprès de votre CFA ou Section d'Apprentissage.*

### Parcours d'Europe : se former dans un pays de l'Union Européenne :

- Euro Métiers Centre

L'apprentissage, c'est aussi le développement de périodes de mobilité professionnelle européenne, valorisation par l'attestation « Parcours d'Europe » et par un « Europass », qui constituent un atout supplémentaire à mettre en avant lors de la recherche d'un emploi ou de la poursuite de vos études. Le projet régional de mobilité européenne « Euro Métiers Centre », avec le soutien financier de l'Union Européenne (programme Erasmus+) permet sa mise en place.

Vous voulez ajouter un atout à votre formation et booster votre recherche d'emploi par une expérience de 2 à 4 semaines au sein d'une entreprise de l'Union Européenne ? C'est possible pendant votre formation ! **Pour vous aider dans votre projet**, la Région Centre-Val de Loire et l'Union Européenne financent le dispositif : **Euro Métiers Centre « premiers parcours » (du CAP au Bac pro) et Euro Métiers Centre « Bac + »** (du BTS et BAC + 3) financé par la Région Centre-Val de Loire.

**Après l'obtention de votre diplôme** (tous

niveaux), et pour favoriser votre insertion professionnelle, vous pouvez effectuer une période en entreprise de 12 à 26 semaines dans un pays de l'Union Européenne (également Islande, Norvège, Liechtenstein et Turquie) avec le dispositif **Eurométiers Centre « jeunes diplômés »**.

*Pour toutes informations se renseigner auprès du CFA .*

### Le Trans'Europe Centre Apprentissage

Ouvert aux apprentis et aux lycéens de la région Centre-Val de Loire, le programme Trans'Europe Centre Apprentissage permet à des classes entières d'apprentis **(du CAP au BAC) de bénéficier d'un séjour d'une semaine dans un pays européen.**

La Région prend en charge le coût de la mobilité des apprentis (voyage, hébergement, visites sur place...). Il ne reste à la charge de la famille qu'une participation forfaitaire de **70 €**.

*Pour toutes informations sur le Trans'Europe Centre, se renseigner auprès de votre CFA. Sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ce dispositif.*

### Actions Internationales

Avec le dispositif « actions internationales », la Région Centre-Val de Loire soutient les déplacements pédagogiques des apprentis à l'étranger. La durée de la mobilité est d'une semaine minimum.

Les projets sont élaborés par les CFA dans le respect du cursus de formation des apprentis. Il concerne tous les apprentis quel que soit le niveau de la formation préparée.

Au plan financier, la Région peut intervenir à hauteur de 15 €/jour et par apprenti, et jusqu'à 20 €/jour, si le projet vise une zone prioritaire de coopération.

*Pour toutes informations complémentaires, se renseigner auprès de votre CFA*







# LES NIVEAUX DE FORMATION

L'apprentissage intègre tous les niveaux de qualification et prépare à des diplômes ou titres homologués allant du niveau V au niveau I.

Il constitue une filière de formation qui permet d'accéder à de nombreux diplômes de l'enseignement technologique et profession-

nel de l'Éducation Nationale, des ministères de la Jeunesse et des Sports, du Travail ou à des diplômes spécifiques aux branches professionnelles. **Les diplômes acquis par la voie de l'apprentissage sont les mêmes que ceux acquis dans le cadre scolaire.**

## *Premier niveau de qualification professionnelle*

Niveau V	<b>CAP(A)</b>	Certificat d'Aptitude Professionnelle (Agricole) Préparé en deux années, le CAP donne à son titulaire une qualification d'ouvrier qualifié ou d'employé qualifié, dans un métier déterminé.
	<b>MC</b>	Mention Complémentaire Après un CAP ou un BEP, la MC apporte une spécialisation supplémentaire et une meilleure adaptation à l'emploi.
	<b>TRNCP</b>	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

## *Équivalent Baccalauréat*

Niveau IV	<b>Bac Pro</b>	Baccalauréat Professionnel Le Bac Pro apporte les connaissances techniques et pratiques approfondies exigées d'un professionnel. Ce diplôme, préparé généralement en trois ans, est accessible directement après le collège ou aux titulaires d'un CAP.
	<b>BE</b>	Brevet d'État
	<b>BEES</b>	Brevet d'État d'Éducateur Sportif délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports Il forme les professionnels de l'enseignement, de l'encadrement ou de l'expertise dans une discipline sportive : éducateurs sportifs et moniteurs, formateurs de cadres sportifs, entraîneurs et directeurs techniques...
	<b>BP (A)</b>	Brevet Professionnel (Agricole) Le BP atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle précise. Dans le domaine agricole, certains BPA peuvent être de niveau 5.



Niveau IV	<b>BPJEPS</b>	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports Il atteste de la possession des compétences professionnelles pour exercer le métier d'amateur dans une association, un club sportif, une collectivité territoriale, une entreprise, dans le champ de la spécialité obtenue
	<b>BTM</b>	Brevet Technique des Métiers Le BTM vise à la haute qualification professionnelle dans le secteur de l'artisanat. Il s'adresse aux titulaires de CAP ou de BEP désireux d'évoluer vers des responsabilités d'encadrement et de production.
	<b>CSA</b>	Certificat de Spécialité Agricole Le CSA apporte une spécialisation complémentaire après un diplôme de niveau IV
	<b>DE</b>	Diplôme d'État
	<b>MC</b>	Mention Complémentaire Après un CAP ou un BEP, la MC apporte une spécialisation supplémentaire et une meilleure adaptation à l'emploi.
	<b>TRNCP</b>	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

### Équivalent Bac +2 années d'études supérieures

Niveau III	<b>BTS (A)</b>	Brevet de Technicien Supérieur (Agricole) Le BTS est un diplôme spécialisé qui confère à son titulaire une qualification plus étendue que celle du technicien, lui permettant d'assumer des tâches d'encadrement.
	<b>DE</b>	Diplôme d'État
	<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de Technologie Le DUT sanctionne une formation de technicien supérieur. L'objectif est de former rapidement des personnels d'encadrement technique capables de s'adapter à une famille d'emplois dans la production, la recherche appliquée, les services.
	<b>DEJEPS</b>	Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.
	<b>TRNCP</b>	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

### Équivalent Bac +3 ou 4 années d'études supérieures

Niveau II	<b>Bachelor</b>	Bachelor
	<b>DCG</b>	Diplôme de Comptabilité et Gestion
	<b>Licence Pro</b>	Licence Professionnelle
	<b>TRNCP</b>	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

### Équivalent Bac +5 années d'études supérieures

Niveau I	<b>CST</b>	Certificat Supérieur Technologique
	<b>DSCG</b>	Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion
	<b>Ingénieur</b>	Titre d'ingénieur Le métier de base de l'ingénieur consiste à résoudre des problèmes de nature technologique, concrets et souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de produits, de systèmes ou de services.
	<b>MASTER</b>	MASTER
	<b>TRNCP</b>	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles



# LISTE DES MÉTIERS ET FORMATIONS PRÉPARÉS EN RÉGION CENTRE

Agriculture - Aménagements paysagers - Forêt - Horticulture	26
Alimentation	28
Artisanat d'Art	30
Automobile - Réparation mécanique	30
Bâtiment - Travaux publics	32
Coiffure - Esthétique	35
Commerce - Vente - Services	36
Électricité - Électronique	39
Hôtellerie - Restauration	40
Hygiène - Environnement	41
Industrie chimique - Pharmacie	42
Industrie - Mécanique industrielle - Agro-alimentaire	43
Industrie graphique - Communication	46
Soins personnels - Santé	47
Sécurité des biens et des personnes	47
Sport - Animation - Travail social	48
Tertiaire - Bureau	49
Textile - Habillement - Cuir	52
Transport - Logistique	53

# AGRICULTURE - AMENAGEMENTS PAYSAGERS - FORET - HORTICULTURE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Agroéquipement</b>					
CFA agricole (45)		BAC PRO			
<b>Agronomie - Productions végétales</b>					
CFSA de l'AFTEC (28)			BTSA		
CFA Agricole (36)			BTSA		
CFA Agricole Bellegarde (45)			BTSA		
<b>Aménagements paysagers</b>					
CFA agricole (18/37)		BAC PRO	BTSA		
CFA de la Mouillère (45)		BAC PRO			
CFA agricole (28/36/41/45)		BAC PRO			
CFA agricole (41/45)		BPA			
<b>ANABIOTEC</b>					
CFA agricole (41)			BTSA		
<b>Analyse Conduite et Stratégie de l'entreprise Agricole d'exploitation - ACSE</b>					
CFA agricole (18/28/41)			BTSA		
CFSA de l'AFTEC (28)			BTSA		
CFA MFR UFA MFR MFEO Noyant de touraine (37)			BTSA		
<b>Conduite et Gestion de l'exploitation Agricole</b>					
<b>1. Option dominante élevage</b>					
CFA agricole (36/37)		BAC PRO			
<b>2. Option dominante cultures</b>					
CFA agricole (36/37/41/45)		BAC PRO			
<b>Conduite et gestion des entreprises hippiques</b>					
CFA Agricole (37)		BAC PRO			
<b>Educateur Canin</b>					
CFA Agricole (41)		BPA			
<b>Entretien de l'espace rural</b>					
CFA-MFR UFA Gien (45) / UFA Val de l'Indre (36)	CAPA				
<b>Fleuriste</b>					
CFA de la Mouillère (45)	CAPA	BP	Brevet de maîtrise		
<b>Forêt</b>					
CFA MFR UFA du Lochois (37)		BAC PRO			
CFA agricole (45)		BAC PRO			
<b>Jardinier Paysagiste</b>					
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/36/37/41/45)	CAPA				
CFA agricole (18/28/36/37/41)	CAPA				
CFA de la Mouillère (45)	CAPA				
<b>Laboratoire contrôle qualité</b>					
CFA agricole (41) Blois et Vendôme		BAC PRO			

# AGRICULTURE - AMENAGEMENTS PAYSAGERS - FORET - HORTICULTURE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Métiers de l'Agriculture*</b>					
CFA de la Mouillère (45)	CAPA				
CFA agricole (18/36/37/41/45)	CAPA				
CFA spécialisé Public Handicapé (18/36/41/45)	CAPA				
<b>Productions animales</b>					
CFA Agricole 36			BTSA		
<b>Productions horticoles :</b>					
<b>Spécialités florales et légumières</b>					
CFA agricole (41)		BAC PRO			
<b>Spécialités florales, légumières et pépinières</b>					
CFA agricole (45)		BAC PRO			
CFA de la Mouillère (45)		BAC PRO			
CFA de la Mouillère (45) en partenariat avec le CFA agricole (45)			BTSA		
<b>Responsable de chantiers forestiers</b>					
CFA agricole (45)		BPA			
<b>Responsable d'exploitation agricole</b>					
CFA agricole (28/36)		BPA			
<b>Responsable d'exploitation agricole Option agriculture biologique</b>					
CFA agricole (41)		BPA			
<b>Sciences et Technologies Santé</b>					
<b>Mention Agro sciences environnement, territoires, paysage, forêt</b>					MASTER PRO 2 <sup>ème</sup> année
<b>Parcours 1 : forêt et agrosystèmes</b>					
<b>Parcours 2 : forêts et mobilisation des bois</b>					
CFA inter-Universitaire (45)					
<b>Mention Biologie intégrative et agro-sciences spécialité Qualité et environnement en productions animales</b>					MASTER 2
CFA Inter-Universitaire (37)					
<b>Services aux personnes et vente en espace rural</b>					
CFA MFR Centre Bourgueil (37)	CAPA				
<b>Soigneur d'équidés</b>					
CFA agricole (37)	CAPA				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28)	CAPA				

\* «Métiers de l'Agriculture» regroupe désormais les anciennes formations:

Productions horticoles : spécialités florales, légumières et pépinières

Productions horticoles : Spécialités florales et légumières

Productions horticoles pépinières

Productions végétales

Vigne et vin

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

## AGRICULTURE - AMENAGEMENTS PAYSAGERS - FORET - HORTICULTURE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Taille et soins des arbres</b>					
CFA agricole (37)	CSA				
<b>Technicien Recherche Développement</b>					
CFA agricole (41)		BPA			
<b>Techniques Services en matériels agricoles</b>					
CFA Académique UFA LP Ampère (41)			BTSA		
CFA MFR UFA MFEO Sorigny (37)			BTSA		
<b>Transformations industrielles - Valorisation des ressources végétales</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)				Licence Pro	
<b>Travaux de la Vigne Option vigne et Vin</b>					
CFA agricole (37)	BPA				
<b>Travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien</b>					
CFA agricole (36)	BPA				
<b>Travaux forestiers</b>					
<b>1- Option bûcheronnage</b>					
CFA MFR UFA MFEO du Lochois (37)	CAPA				
CFA agricole (45)	CAPA				
<b>2- Option sylviculture</b>					
CFA MFR UFA MFR du Lochois (37)	CAPA				
CFA agricole (45)	CAPA				

## ALIMENTATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Boucher</b>					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BP			
<b>Boulangier - Boulangerie spécialisée</b>					
CFA Interprofessionnel (41/45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (37)	CAP/MC				
CFA Interprofessionnel (18/36)	CAP	BP			
CFA Interprofessionnel (28)	CAP/MC	BP			
CFA Interprofessionnel (36)			BM		
<b>Boulangier-Pâtissier</b>					
CFA Compagnons du devoir (37)		BAC PRO			

# ALIMENTATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Charcutier traiteur - Employé traiteur</b>					
CFA Interprofessionnel (18/28/41)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (45)	CAP/MC				
CFA Interprofessionnel (37)	CAP/MC	BP			
CFA Interprofessionnel (36)	CAP/MC	BAC PRO			
<b>Chocolatier - Confiseur</b>					
CFA Interprofessionnel (28/37/41)	CAP				
<b>Cuisine</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP	BAC PRO			
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/37/45)	CAP				
CFSA de l'AFTEC (28)			BAC PRO		
CFA Académique UFA LP Françoise Dolto (45)			BAC PRO		
<b>Arts de la cuisine</b>					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)		BP			
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		BP			
<b>Cuisinier en desserts de restaurant</b>					
CFA Interprofessionnel (28)	MC				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	MC				
<b>Pâtisserie boulangère</b>					
CFA Interprofessionnel (45)	MC				
<b>Pâtissier</b>					
CFA Interprofessionnel (45)	CAP				
<b>Pâtissier-Glacier-Chocolatier-Confiseur</b>					
CFA Interprofessionnel (28)	CAP/MC				
CFA Interprofessionnel (18/45)	MC				
CFA Interprofessionnel (18/36/37/41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Interprofessionnel (18/36/37/41/45)		BTM			
<b>Sciences et technologies des aliments</b>					
CFA agricole (28)			BTSA		

UFA : Unité de Formation par Apprentissage



## ARTISANAT D'ART

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Cordonnier</b>					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BTM			
<b>Décor textiles permanents et éphémères</b>					
CFA Interprofessionnel (37)	MC				
<b>Ebeniste</b>					
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP				
<b>Ferronnerie d'art</b>					
BTP CFA (41)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (41)	CAP				
<b>Horlogerie</b>					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BMA			
<b>Métiers divers (bronziers, archetiers, selliers...)</b>					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP				
<b>Tailleur de pierre, marbrier du bâtiment et de la décoration</b>					
BTP CFA (37)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (45)	CAP				
<b>Tapiserie d'ameublement : option décor ou option sièges</b>					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BTM			

## AUTOMOBILE - RÉPARATION MÉCANIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Construction des carrosseries</b>					
CFA Compagnons du Devoir (37)		BAC PRO			
<b>Maintenance des matériels</b>					
<b>1. Option tracteurs et matériels agricoles</b>					
CFA MFR UFA MFEO (37-Sorigny)	CAP	BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Pasteur (36)		BAC PRO			
CFA Agricole Bourges (18)		BAC PRO			
<b>2. Option matériels de parcs et jardins</b>					
CFA Interprofessionnel (45)	CAP				
CFA spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
CFA MFR UFA MFEO (41)	CAP				
CFA MFR UFA MFEO (37-Sorigny)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Pasteur (36)		BAC PRO			
CFA Agricole Bourges (18)		BAC PRO			
<b>3. Option travaux publics</b>					
CFA MFR UFA MFEO (37-Sorigny)	CAP	BAC PRO			
CFA Agricole (18)		BAC PRO			

# AUTOMOBILE - RÉPARATION MÉCANIQUE

Niveau des diplômes préparés

## Maintenance des véhicules :

### 1. Option véhicules particuliers

CFA Interprofessionnel (36)	CAP				
CFA spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (18/28/41/45)	CAP	BAC PRO			
CFA MFR UFA MFEO (37-Sorigny)	CAP	BAC PRO			
CFA Est Loiret (45)	CAP	BAC PRO			
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BAC PRO	BTS		

### 2. Option motocycles

CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BAC PRO			
CFA Interprofessionnel (45)	CAP				
CFA spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				

### 3. Option Transports routiers

CFA des Transports (41)	CAP	BAC PRO			
-------------------------	-----	---------	--	--	--

### Maintenance après-vente des engins publics et manutention

CFA MFR UFA MFEO - Sorigny (37)			BTS		
---------------------------------	--	--	-----	--	--

### Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

CFA Interprofessionnel (28/36/37/41/45)	MC				
---	----	--	--	--	--

### Peinture en carrosserie

CFA Interprofessionnel (28/36/41/45)	CAP				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/37/45)	CAP				

### Réparation des carrosseries

CFA Interprofessionnel (18/36/41)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/37/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (28/45)	CAP	BAC PRO			
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP	BAC PRO			

### Sciences et Technologies Mécanique conception des systèmes automobiles, contrôles et essais

CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	
------------------------------	--	--	--	-------------	--

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

# BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Aménagement et finition du bâtiment</b>					
BTP CFA (45)		BAC PRO			
<b>Aménagement Finition</b>					
CFA BTP (45)			BTS		
<b>Bâtiment</b>					
CFA Académique UFA LP M. Nadaud (37)			BTS		
<b>Carreleur mosaïste</b>					
BTP CFA (28/36/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
BTP CFA(37)	CAP	BP			
<b>Charpentier bois</b>					
CFA Compagnons du Devoir (37/45)	CAP				
BTP CFA (37/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (41/45)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP	BP			
<b>Constructeur bois</b>					
CFA Spécialisé Public Handicapé (41)	CAP				
CFA Académique UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO			
BTP CFA (41)	CAP	BAC PRO			
<b>Constructeur en canalisations de travaux publics</b>					
BTP CFA (36/37)	CAP				
<b>Constructeur de routes</b>					
BTP CFA (36/37)	CAP				
CFA Académique UFA LP Gaudier Brzeska (45)	CAP				
<b>Couvreur</b>					
BTP CFA (28/37/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/41/45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP	BP			
CFA Académique UFA LP Jean de Berry (18)	CAP	BP			
CFA Académique UFA LP Philibert de l'Orme (28)		BP			
<b>Etudes économie de la construction</b>					
CFSA de l'AFTEC - Lycée gatien (37)			BTS		
<b>Fluide Energie Domotique</b>					
<b>Option Génie Climatique et fluidique</b>					
CFA BTP (28)			BTS		
<b>Froid et génie climatique</b>					
<b>1. Monteur en installations de génie climatique</b>					
BTP CFA (28)	CAP				

# BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>2. Monteur Installateur en génie Climatique et Sanitaire</b>					
CFA BTP (28/37/45)		BP			
CFA Académique UFA LP Jean de Berry (18)		BP			
<b>3. Technicien Maintenance des systèmes énergétiques et climatiques</b>					
CFA Académique UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
<b>Génie civil Construction durable</b>					
CFA inter-Universitaire (18)			DUT 2 <sup>ème</sup> année		
<b>Géomètre topographe</b>					
CFA Académique UFA LP Gaudier Brzeska (45)			BTS		
<b>Installateur sanitaire</b>					
BTP CFA (28/36/37/41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/41/45)	CAP				
BTP CFA (45)	CAP				
<b>Installateur thermique</b>					
BTP CFA (28/36/37/41/45)	CAP				
CFA Académique UFA LP Jean de Berry (18)	CAP 1 an				
CFA Académique UFA LP Château Blanc (45)	CAP 1 an				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/41/45)	CAP				
<b>Intervention patrimoine bâti</b>					
BTP CFA (41)		BAC PRO			
<b>Maçon</b>					
BTP CFA (37/41)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/41/45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
BTP CFA (28/36/45)	CAP	BP			
<b>Maintenance de bâtiments de collectivités</b>					
CFA MFR UFA MFEO (Chaingy, 45)	CAP				
CFA BTP Saint-Pierre-Des-Corps (37)	CAP				
<b>Menuisier</b>					
BTP CFA (37)		BP			
CFA Académique UFA LP Jean de Berry (18)		BP			
<b>Menuisier agenceur</b>					
BTP CFA (28/37/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/45)	CAP				
CFA Académique UFA LP Delataille (37)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Ampère (41)		BAC PRO			
CFA Académique UFA Philibert de l'Orme (28)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO			

# BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Menuisier fabricant</b>					
BTP CFA (28/36/37/41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/41/45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
<b>Ouvrage du Bâtiment : Menuiserie Aluminium-verre</b>					
CFA Académique UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
<b>Peintre applicateur de revêtements</b>					
BTP CFA (28/36/41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/41/45)	CAP				
BTP CFA (37/45)	CAP	BP			
CFA Académique UFA LP Jean de Berry (18)		BP			
CFA Académique UFA LP Philibert de l'Orme (28)		BP			
<b>Peinture-Décoration</b>					
BTP CFA (45)		MC			
<b>Plâtrier-Plaquiste</b>					
CFA Spécialisé Public Handicapé (41)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP/MC	BP			
<b>Responsable de chantier bâtiment</b>					
BTP CFA (45)			TRNCP		
<b>Serrurier-Métallier</b>					
BTP CFA (36)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP	BP			
<b>Systèmes constructifs bois et habitat</b>					
CFA BTP (41)			BTS		
<b>Solier-Moquettiste</b>					
BTP CFA (37)	CAP				
<b>Technicien du Bâtiment organisation et réalisation de gros œuvre</b>					
CFA Académique UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
<b>Technicien de fabrication bois et matériaux associés</b>					
CFA Académique UFA LP Philibert de l'Orme (28)		BAC PRO			
<b>Technicien de réparation et de modernisation des ascenseurs</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		TRNCP			
<b>Technicien du froid et du conditionnement de l'air</b>					
CFA Académique UFA LP Château Blanc (45)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
<b>Technicien en énergie renouvelable énergie électrique et énergie thermique</b>					
BTP CFA (28/37)		MC			

## BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques</b>					
CFA BTP (37)		BAC PRO			
<b>Travaux publics</b>					
CFA Académique UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO			
<b>Zinguerie</b>					
BTP CFA (41)	MC				

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

## COIFFURE - ESTHÉTIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Coiffure</b>					
CFA Interprofessionnel (18/28/37/41/45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (36)	CAP		BM		
<b>Coiffure option coloriste permanentiste ou option styliste visagiste</b>					
CFA Interprofessionnel (37)	MC	BP			
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)		BP			
CFA Est Loiret (45)		BP			
<b>Conseiller de vente en parfumerie cosmétique</b>					
CFA Interprofessionnel (37)		TITRE			
<b>Esthétique Cosmétique Parfumerie</b>					
CFA Interprofessionnel (41)	CAP	BP			
CFA Interprofessionnel (37/45)	CAP	BP	BTS		

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

## COMMERCE - VENTE - SERVICES

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Accueil, relation Clients et usagers</b>					
CFA Interprofessionnel (37)		BAC PRO			
CFA de l'Agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
<b>Assistance, conseil, vente à distance</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		MC			
<b>Assurance</b>					
CFSA de l'AFTEC (36)			BTS		
<b>Banque</b>					
CFA Banques (37/45)				LICENCE PRO	
<b>Banque : option marché des particuliers</b>					
CFA Banques (18/28/37/45)			BTS		
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
<b>Commerce</b>					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)		BAC PRO			
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
CFA Est Loiret (45)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Châteauneuf (36)		BAC PRO			
<b>Commerce : option technico-commerciale</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Commerce Spécialité Marketing et nouvelles technologies de l'information et de la communication</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Commercialisation des vins</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Diplôme de l'école supérieure de commerce de Tours</b>					
CFSA - ESCEM (37)					MASTER
<b>Droit spécialité Juriste d'entreprise option commerce et finances, relations de travail</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
<b>Employé de commerce multispécialités</b>					
CFA Interprofessionnel (28/41)	CAP				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/37/45)	CAP				



## COMMERCE - VENTE - SERVICES

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Employé de vente spécialisé :</b>					
<b>1. Option produits alimentaires</b>					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)	CAP				
CFA de l'agglomération orleanaise (45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/37/45)	CAP				
<b>2. Option produits d'équipement courant</b>					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)	CAP				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/37/45)	CAP				
<b>Management de l'Expérience Client et de l'Innovation</b>					
CFSA de la CCI 18					TRNCP
<b>Management des unités commerciales</b>					
CFA Interprofessionnel (18/37/41)			BTS		
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
CFSA Campus Centre (36)			BTS		
<b>Marketing</b>					
<b>Spécialité marketing de l'évènement sportif et culturel</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>Spécialité Marketing du produit et de l'innovation par les services</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>Négociation relation client</b>					
CFSA Campus Centre (36)			BTS		
CFSA de l'AFTEC (37/45)			BTS		
CFA Interprofessionnel (18/28/41)			BTS		
CFA Académique UFA LP Voltaire (45)			BTS		
<b>Professions immobilières</b>					
CFSA de l'AFTEC (28)			BTS		
CFA Académique UFA LEGT Grandmont (37)			BTS		
CFA de l'agglomération orléanaise (45)			BTS		
<b>Programme en Développement Commercial</b>					
CFSA ESCEM Orléans (45)				BACHELOR 2ème et 3ème année	
<b>Responsable en développement commercial (Réseau Négoventis)</b>					
CFSA Campus Centre (36)				TRNCP	
CFA Interprofessionnel (18)				TRNCP	
CFSA ESCEM Orléans (45)				TRNCP	

## COMMERCE - VENTE - SERVICES

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Responsable Manager de la distribution</b>					
CFSA ESCEM Orléans (45)				TRNCP	
CFA Interprofessionnel (18)				TRNCP	
CFSA Campus Centre (36)				TRNCP	
<b>Sciences du management Mention Management et Organisation spécialité : Management de la qualité et des projets</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2 <sup>e</sup> année
<b>Services et prestations des secteurs Sanitaire et Social</b>					
CFA Interprofessionnel (37)			BTS		
<b>Technico-commercial</b>					
CFA Est Loiret (45)			BTS		
<b>Technico-commercial option : Négoce de produits Industriels</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
<b>Techniques de commercialisation</b>					
CFA Inter-Universitaire Issoudun (36)			DUT 2 <sup>e</sup> année		
<b>Techniques de commercialisation orientation langues</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)			DUT		
<b>Technico-commercial</b>					
<b>1. Option agrofournitures ou option produits d'origine forestière</b>					
CFA agricole (36/45)			BTSA		
<b>2. Spécialité Jardin et végétaux d'ornement</b>					
CFA agricole (36/45)			BTSA		
<b>3. Option animaux d'élevage et de compagnie</b>					
CFA agricole (36)			BTSA		
<b>Technicien d'accueil touristique</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		TRNCP			
<b>Tourisme</b>					
CFA de l'agglomération orléanaise (45)			BTS		
CFA de l'AFTEC (28)			BTS		
<b>Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles</b>					
CFA Interprofessionnel (36/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
<b>Vente</b>					
CFA Est Loiret (45)		BAC PRO			
CFA Agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			

# ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRONIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Electrotechnique</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)			BTS		
CFA Académique UFA Lycée Benjamin Franklin (45)			BTS		
CFA Académique UFA Blaise Pascal (36)			BTS		
<b>Electrotechnique analogique et micro électronique</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Electrotechnique, Energie, Equipements Communicants</b>					
BTP CFA (36)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Emile Martin (18)		BAC PRO			
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
<b>Génie électrique et informatique industrielle</b>					
CFA Inter-Universitaire (28/36/37)			DUT 2 <sup>e</sup> année		
<b>Mesures physiques</b>					
CFA Inter-Universitaire ( 18)			DUT 2 <sup>e</sup> année		
<b>Métiers de l'énergie - Expertise, énergétique bâtiment et systèmes industriels</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	
<b>Préparation et réalisation d'ouvrages électriques</b>					
BTP CFA (37/41/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (18)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/41/45)	CAP				
BTP CFA (28/36)	CAP	BP			
<b>Systèmes Numériques</b>					
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
<b>Option A : Informatique et réseaux</b>					
CFSA AFTEC (28)			BTS		
<b>Systèmes Numériques</b>					
<b>1. Télécommunications et réseaux</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
<b>2. Electronique industrielle embarquée</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
<b>3. Alarme, Sécurité, Incendie</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
<b>4. Electronique domestique</b>					
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
<b>Technicien en réseaux électriques</b>					
CFA Académique UFA Blaise Pascal (36)		MC			

# HÔTELLERIE - RESTAURATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Accueil-réception</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		MC			
<b>Agent Polyvalent de restauration</b>					
CFA Interprofessionnel (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/36/37/41/45)	CAP				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA agricole (28)	CAP				
<b>Agent de restauration</b>					
CFA Spécialisé Public Handicapé	TRNCP				
<b>Commercialisation et service en restauration</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Françoise Dolto (45)		BAC PRO			
CFA de l'AFTEC (28)		BAC PRO			
<b>Employé barman</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	MC				
<b>Management d'une unité de restauration à thème</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Métiers de la restauration et de l'hôtellerie</b>					
<b>1. Option mercatique et gestion hôtelière</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)			BTS		
<b>2. Option art culinaire, art de la table et du service</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)			BTS		
CFA Académique UFA LP Châteauneuf (36)			BTS		
CFA Académique UFA LP Françoise Dolto (45)			BTS		
<b>Restaurant</b>					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)	CAP	BP			
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP	BP			
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/37/45)	CAP				
<b>Restauration collective</b>					
CFA agricole (28)	CSA				
<b>Service en brasserie - café</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA Interprofessionnel (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (37)	CAP				
<b>Sommellerie</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	MC				
CFA Académique UFA LP Albert Bayet (37)		BP			

## HYGIÈNE - ENVIRONNEMENT

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Agent de Propreté et d'Hygiène</b>					
CFA de la Propreté (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/36/37/41)	CAP				
<b>Energie renouvelable et gestion de l'énergie électrique</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Ergonomie Spécialité Ergonomie de la motricité</b>					
CFA Inter Universitaire (45)					MASTER 2 <sup>e</sup> année
<b>Expertise Mesure Environnement</b>					
CFA Inter-Universitaire (18)				LICENCE PRO	
<b>Génie thermique et Energie</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)			DUT 2 <sup>e</sup> année		
<b>Gestion des déchets et propreté urbaine</b>					
CFA Spécialisé Public Handicapé (28)	CAP				
<b>Gestion et maîtrise de l'eau, spécialité études et projets aménagements hydrauliques, urbains et agricoles</b>					
CFS de l'AFTEC (45)			BTSA		
<b>Hygiène - Propreté - Stérilisation</b>					
CFA de la Propreté (37)		BAC PRO			
<b>Métiers des services à l'environnement</b>					
CFA de la Propreté (37)			BTS		
<b>Sciences et Technologies Santé Protection de l'environnement spécialité Métiers des déchets</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	

# INDUSTRIE CHIMIQUE - PHARMACIE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Bio industries et Biotechnologies contrôle et analyse des bio médicaments et bio cosmétiques</b>					
CFA Inter-Universitaire Tours (37)				LICENCE PRO	
<b>Industries chimiques et pharmaceutiques génie de la formulation</b>					
CFA AFI24 Centre (45)				LICENCE PRO	
<b>Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialités Cosmétologie industrielle</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialité Chimie Analyse Contrôle</b>					
CFA Inter-Universitaire (45) en partenariat avec l'AFI 24				LICENCE PRO	
<b>Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialité Chimie industrielle</b>					
CFA Inter-Universitaire (45) en partenariat avec l'AFI 24				LICENCE PRO	
<b>Plastiques et Composites</b>					
CFA Académique UFA Pasteur Le Blanc (36)		BAC PRO			
<b>Industrie plastique "Europlastic"</b>					
CFA Académique UFA Jean Chaptal (37)			BTS		
<b>Master sciences, technologies, santé Mention Chimie des molécules bioactives</b>					
<b>Spécialité Stratégie et qualité en chimie analytique</b>					
<b>Spécialité Bioactifs et cosmétique</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>Santé - Option biologie analytique et expérimentale</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Technicien et Techniciens supérieurs en pharmacie et cosmétique industrielles</b>					
CFA des métiers des industries pharmaceutiques et cosmétologiques (37)		TRNCP	TRNCP		
<b>Techniciens spécialisé en bio production industrielle</b>					
CFA des métiers des industries pharmaceutiques et cosmétologiques MIPC (37)				TITRE	
<b>Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire</b>					
CFA AFI24 Centre- Lycée Ste Croix St Euverte (45)			BTS		

# INDUSTRIE - MÉCANIQUE INDUSTRIELLE - AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Assistance technique d'ingénieur</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
CFSa Campus Centre (36)			BTS		
<b>Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)			BTS		
<b>Conception et réalisation de systèmes automatiques</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)			BTS		
<b>Conception de produits industriels</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)			BTS		
<b>Conducteur d'Installations de Production</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)	CAP				
<b>Contrôle industriel et régulation automatique</b>					
CFSa de l'AFTEC (45)			BTS		
CFA Académique UFA Lycée Pierre Emile Martin (18)			BTS		
<b>Etude et Définition de Produits Industriels</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)		BAC PRO			
<b>Etudes et Réalisation d'Outils</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
<b>Fonderie</b>					
CFA Académique UFA LP Brisson (18)		BAC PRO	BTS		
<b>Génie industriel et maintenance</b>					
CFA Inter-Universitaire (28)			DUT		
<b>Génie Mécanique et Productique</b>					
CFA de l'industrie en partenariat avec Université (18/45)			DUT		
<b>Gestion de la production industrielle</b>					
<b>1. Option management et conduite d'unités de production</b>					
CFA Inter-Universitaire (28)				LICENCE PRO	
<b>2. Option logistique de production</b>					
CFA Inter-Universitaire (18)				LICENCE PRO	
<b>3. Option chaîne logistique globale</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	
<b>4. Amélioration continue de la production industrielle</b>					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
<b>Industrialisation de produits mécaniques</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
CFA Académique - UFA LP Grandmont (37)			BTS		
CFA Académique - UFA LP Henri Brisson à Vierzon (18)			BTS		
<b>Industrie agro-alimentaire, alimentation</b>					
<b>Spécialité Méthodes et techniques en analyse sensorielle</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	

# INDUSTRIE - MECANIQUE INDUSTRIELLE - AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Ingénierie de la qualité et du développement durable spécialité :</b>					
<b>1. Ingénierie de la qualité</b>					
<b>2. Maîtrise de l'Efficacité Energétique</b>					
CFSA de la CCI (18)					TRNCP
<b>Ingénieur généraliste - Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur</b>					
CFSA Campus Centre (36)					INGENIEUR
<b>Ingénieur spécialité Management de la production</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech Orléans					INGENIEUR
<b>Ingénieur spécialité informatique industrielle</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech Tours					INGENIEUR
<b>Ingénieur spécialité Intelligence du Bâtiment</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech Orléans					INGENIEUR
<b>Instrumentation et metrologie, Management de la performance et des systèmes</b>					
<b>Spécialité instrumentation contrôle et management des systèmes</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER
<b>Maintenance des installations oléo hydrauliques et pneumatiques</b>					
CFA MFR UFA MFEO Sorigny(37)		MC			
<b>Maintenance des équipements industriels</b>					
CFA de l'industrie (CFAI Centre 37/45)		BAC PRO			
CFA des Compagnons du Devoir (37)		BAC PRO			
CFA Académique - UFA LP Sully (28)		BAC PRO			
<b>Maintenance des systèmes</b>					
<b>Option A : maintenance des systèmes de production</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
CFA Académique - UFA Lycée François Rabelais (37)			BTS		
CFA Académique - UFA LP Sully (28)			BTS		
CFA Académique - UFA Lycée Blaise Pascal (36)			BTS		
CFA Académique - UFA Lycée Augustin Thierry (41)			BTS		
<b>option B : Fluides Energies</b>					
CFSA AFTEC (45)			BTS		
<b>Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables</b>					
CFA Inter-Universitaire (28)					LICENCE PRO
<b>Mécanique option développement de projets industriels</b>					
CFA Inter-Universitaire (18)					LICENCE PRO
<b>Pilote de ligne de Production</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)		BAC PRO			



# INDUSTRIE - MECANIQUE INDUSTRIELLE - AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Production industrielle</b>					
<b>Option contrôle et développement des matériaux</b>					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
<b>Production industrielle</b>					
<b>Spécialité Arts et Techniques appliquées</b>					
CFA des Compagnons du Devoir (37)				LICENCE PRO	
<b>Réalisation en Chaudronnerie Industrielle</b>					
CFA de l'Industrie (28)	CAP				
<b>Sciences et technologies Automatique et informatique industrielle</b>					
<b>Spécialité Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Sciences et technologies Production industrielle spécialité :</b>					
<b>Conception de produits automobiles</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	
<b>Sciences et Technologies Santé</b>					
<b>Mention logistique : Spécialité management de la performance industrielle</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER PRO 2e année
<b>Mention sciences des matériaux - Spécialité Matériaux multifonctionnels et nouvelles technologies de l'énergie</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
<b>Supervision automatismes et réseaux</b>					
CFA Inter-universitaire (36)				LICENCE PRO	
<b>Technicien d'usinage</b>					
CFA Académique - UFA LP Château Blanc (45)		BAC PRO			
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 18/28/37/45)		BAC PRO			
<b>Technicien en Chaudronnerie industrielle</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)		BAC PRO			
CFA Académique - UFA LP Jean Lurçat (45)		BAC PRO			
CFA Académique - UFA LP Grandmont (37)			BTS		
<b>Technicien outilleur</b>					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)		BAC PRO			

# INDUSTRIE GRAPHIQUE - COMMUNICATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Activités et techniques de communication</b>					
<b>1. Spécialité Conception et réalisation de produits et services multimédia</b>					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
<b>2. Option Journalisme</b>					
CFA Inter Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Communication</b>					
CFSA de l'AFTEC (37/45)			BTS		
<b>Communication et industries graphiques</b>					
<b>Etude et réalisation de produits graphiques</b>					
CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)			BTS		
<b>Communication et industries graphiques</b>					
<b>Etude et réalisation de produits imprimés</b>					
CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)			BTS		
<b>Industries graphiques</b>					
<b>Finition - Façonnage du produit imprimé et routage</b>					
CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)		BAC PRO			
<b>Industries graphiques</b>					
<b>Production imprimée</b>					
CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)		BAC PRO			
<b>Industries graphiques</b>					
<b>Production graphique</b>					
CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)		BAC PRO			
<b>Métiers du Multimédia et de l'internet</b>					
CFA Inter-Universitaire (41)			DUT 2 <sup>e</sup> année		
<b>Photographe</b>					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		BTM			
<b>Réseaux et télécommunications</b>					
CFA Inter Universitaire (41)			DUT		
<b>Sciences, Technologies, Santé</b>					
<b>Réseaux et télécommunications</b>					
<b>Spécialité Qualité - sécurité des systèmes d'information (QSSI)</b>					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
<b>Spécialité Développement Web et Mobile</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	

## SOINS PERSONNELS - SANTÉ

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Aide Médico Psychologique</b>					
CFA du Social et du médico-social - UFA ERTS (45)	DE				
CFA du Social et du médico-social - UFA ITS (37)	DE				
<b>Aide-soignant</b>					
CFA Interprofessionnel (37) - UFA Croix Rouge	DE				
<b>Auxiliaire en prothèse dentaire</b>					
CFA Interprofessionnel (45)	CTM*				
<b>Infirmier</b>					
CFA Interprofessionnel (37) - UFA Croix Rouge (37)				DE	
CFA interprofessionnel (37) - UFA ISFI de Dreux (28)				DE	
<b>Optométrie et basse vision</b>					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
<b>Podo orthésiste</b>					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP				
<b>Préparateur en pharmacie</b>					
CFA de la pharmacie (18/37/45)		BP			
<b>Préparateur en pharmacie hospitalière</b>					
CFA de la pharmacie (37)			DE		
<b>Prothésiste dentaire</b>					
CFA Interprofessionnel (45)		BTM			

\*Certificat Technique des Métiers

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

## SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Agent technique de prévention et de sécurité</b>					
CFA Académique - UFA LP Ampère (41)		BP			
<b>Energie, risques, Environnement :</b>					
<b>Ingénierie et gouvernance des risques</b>					
<b>Ingénierie de la Qualité</b>					
<b>Maîtrise de l'Efficacité Energétique</b>					
CFSa de la CCI (18)					INGENIEUR

## SPORT-ANIMATION-TRAVAIL SOCIAL

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Activités aquatiques de la natation</b>					
FORMASAT-CFA des métiers du sport et de l'animation et du Tourisme (45) - CREPS de Bourges (18)		BPJEPS			
<b>Activités équestres</b>					
FORMASAT -CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (28)		BPJEPS			
<b>Activités gymniques, de la forme et de la force</b>					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (45)		BPJEPS			
<b>Activités Sports collectifs</b>					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du Tourisme (45) - CREPS de Bourges (18)		BPJEPS			
<b>Activités physiques pour tous</b>					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (37/45) - CREPS de Bourges (18)		BPJEPS			
<b>Animation sociale</b>					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (37/45)		BPJEPS			
<b>Assistant de service social</b>					
CFA du Social et médico-social - UFA ERTS (45)			DE		
<b>Conseiller en économie sociale familiale</b>					
CFA du Social et du médico-social - IRFSS Centre-Croix rouge Tours			DE		
<b>Economie Sociale et Familiale</b>					
CFA du Social et médico-social MFR Tours Val de loire (37)			BTS		
<b>Educateur jeunes enfants</b>					
CFA du Social et du Médico-social - UFA ITS de Tours (37)			DE		
<b>Educateur Technique Spécialisé</b>					
CFA du Social et médico - social - UFA ERTS (45)			DE		
<b>Educateur spécialisé</b>					
CFA du Social et médico-Social - UFA ERTS (45)			DE		
CFA du Social et médico-Social - UFA ITS de Tours (28/37)			DE		
<b>Loisirs tous publics</b>					
CFA du Social et médico-Social		BPJEPS			
CFA MFR UFA de la MFR d'Azay-le-rideau		BPJEPS			
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme en partenariat avec l'antenne du CEMEA (28/37/45)		BPJEPS			
<b>Moniteur - Educateur</b>					
CFA du Social et médico-Social - UFA ITS de Tours (37)		DE			
CFA du Social et médico-Social - UFA ERTS 18/28/45)		DE			

Niveau des diplômes préparés

**Moniteur football**

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (45)

**Petite enfance**

CFA MFR UFA MFEO (Sainte-Geneviève-des-Bois, 45/Bourgueil, 37)

CFA Interprofessionnel (41)

CFA de l'agglomération orléanaise (45)

**Perfectionnement sportif mention tennis**

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du Tourisme(41)

**Service de proximité et vie locale**

CFA de l'agglomération orléanaise (45)

**Technicien d'intervention sociale et familiale**

CFA du Social et du médico-social - IRFSS Centre-Croix rouge Tours

	5	4	3	2	1
		Titre à finalité professionnelle			
	CAP				
	CAP				
	CAP				
			DEJEPS		
		BAC PRO			
		DE			

## TERTIAIRE-BUREAU

Niveau des diplômes préparés

**Activités juridiques. Marchés publics. Métiers de l'achat public**

CFA Inter-Universitaire (45)

**Assistant de gestion PME - PMI**

CFA interprofessionnel (18/41)

CFSA de l'AFTEC (45)

CFA Académique - UFA LP Victor Laloux (37)

**Assistant de manager**

CFSA de l'AFTEC (45)

**Chargé(e) des ressources humaines**

CFA InterProfessionnel (18)

**Comptabilité et gestion**

CFSA de l'AFTEC (28/36/37/45)

CFA Interprofessionnel (41)

**Développement des aptitudes managériales**

**Magagement de la qualité et des projets**

CFA Inter-Universitaire (37)

**Diplôme de comptabilité et de gestion**

CFSA de l'AFTEC (37/45)

CFA Inter-Universitaire (18)

CFA Académique - UFA Dessaignes (41)

	5	4	3	2	1
				LICENCE PRO	
			BTS		
			BTS		
			BTS		
			BTS		
				BACHELOR	
			BTS		
			BTS		
					MASTER 2
				DCG	
				DCG	
				DCG	

# TERTIAIRE-BUREAU

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion</b>					
CFA Inter-Universitaire (18/37)					DSCG
CFA AFTEC - antenne Lycée St Paul Bourdon Blanc (45)					DSCG
<b>Droit et Administration Publique : spécialités</b>					
<b>1. Métiers de l'accompagnement politique (conseil, rédaction, assistantat)</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>2. Gestion locale du patrimoine culturel</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>3. Droit et Management public local options direction générale et financière ou juriste territorial</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>4. Droit et politique de l'habitat</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>Droit Economie Gestion</b>					
<b>Mention Gestion de l'entreprise</b>					
CFA AFTEC (45) en partenariat avec le CNAM Région Centre-Val de Loire				LICENCE	
<b>Droit privé spécialité social et gestion des ressources humaines</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>Finance Comptabilité Contrôle</b>					
<b>1. Spécialité Comptabilité, contrôle, audit spécialité Finance, contrôle de gestion</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>2. Spécialité Finance et contrôle gestion</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>Gestion - Administration</b>					
CFA de l'AFTEC (45)		BAC PRO			
CFA Académique - UFA LP Victor Laloux (37)		BAC PRO			
<b>Gestion des entreprises et des administrations :</b>					
<b>1. Gestion des Ressources Humaines</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)			DUT		
<b>2. Gestion Comptable et Financière</b>					
CFA Inter-Universitaire (18/45)			DUT		
<b>3. Gestion et Management des organisations</b>					
CFA Inter-Universitaire (18)			DUT		
<b>Gestion des Ressources Humaines</b>					
<b>Option développement des compétences et formation professionnelle</b>					
CFA Inter-Universitaire (37/45)				LICENCE PRO	

## TERTIAIRE-BUREAU

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Gestionnaire de paie</b>					
CFA de l'AFTEC (37)			TRNCP		
<b>Gouvernance territoriale</b>					
<b>Administration des Collectivités Locales (ACL)</b>					
<b>Environnement, Territoire et paysage (ETP)</b>					
<b>Management des Territoires et Urbanisme (MTU)</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
<b>Informatique</b>					
CFA Inter-Universitaire (41)			DUT 2 <sup>e</sup> année		
<b>Management des équipes, santé et qualité de vie au travail</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
<b>Management des Organisations Spécialité métiers de la comptabilité</b>					
<b>1. Option Fiscalité</b>					
CFA Inter-Universitaire (18/45)				LICENCE PRO	
<b>2. Option comptabilité et paie</b>					
CFA Inter-Universitaire (18)				LICENCE PRO	
<b>Management des Organisations Spécialité innovations solidaires et entrepreneuriales</b>					
<b>1. Parcours Tiers secteur et économie solidaire</b>					
CFA Inter-Universitaire (36)				LICENCE PRO	
<b>2. Parcours Entrepreneuriat</b>					
CFA Inter-Universitaire (36)				LICENCE PRO	
<b>Manager des systèmes d'information</b>					
Campus Centre (36)					TRNCP
<b>Mention Finance Contrôle de gestion</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 1
<b>Mention Finance Comptabilité Contrôle</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 1
<b>Mention Finance Contrôle Audit</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 1
<b>Mention Management Stratégique des hommes et des organisations</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 1
<b>Mention Management Stratégique des hommes et des organisations</b>					
<b>1. Spécialité Management des PME et entrepreneuriat</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2

## TERTIAIRE-BUREAU

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>2. Spécialité Management Stratégique des ressources humaines et performance durable</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
<b>3.Spécialité Marketing des Services</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
<b>Métiers de la communication : option communication institutionnelle</b>					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
<b>Services Informatiques aux organisations : Option Solutions d'Infrastructures, Systèmes et Réseaux (SISR)</b>					
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
<b>Option Solutions Logicielles et Applications Métiers (SLAM)</b>					
CFSA Campus Centre (36)			BTS		
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
<b>Sciences de gestion</b>					
<b>Mention Management opérationnel</b>					
CFSA AFTEC (45) en partenariat avec le CNAM Région Centre-Val de Loire					MASTER 1
<b>Sciences, technologies, santé Mention Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises</b>					
<b>Spécialité : systèmes d'information répartis</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
<b>Spécialité : Systèmes d'information des Métiers du Social et de l'assurance</b>					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER PRO 2 <sup>e</sup> année

## TEXTILE-HABILLEMENT-CUIR

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Cordonnerie multiservices</b>					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP				
<b>Métiers de la blanchisserie</b>					
CFA Spécialisé Public Handicapé (28)	CAP				
<b>Métiers du cuir - option : maroquinerie</b>					
CFA Académique UFA d'Alembert (36)		BAC PRO			



# TRANSPORT LOGISTIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
<b>Opérateur logistique</b>					
CFA des transports (41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
<b>Conducteur routier de marchandises sur tous véhicules</b>					
CFA des transports (41/45)	TRNCP				
<b>Conducteur routier de marchandises sur véhicule porteur</b>					
CFA des transports (41/45)	TRNCP				
<b>Distribution d'objets et de services à la clientèle</b>					
CFA Académique UFA LP Albert Bayet (37)	CAP				
<b>Gestion logistique et transport</b>					
CFA Inter-universitaire (36)			DUT		
CFA Inter-universitaire (28)			DUT		
<b>Logistique</b>					
CFA Académique UFA LP Maréchal Leclerc (45)		BAC PRO			
CFA des transports (41/45)		BAC PRO			
<b>Manager des opérations logistiques internationales</b>					
CFA des transports (45)					TRNCP/ MASTER 2
<b>Qualité logistique industrielle et organisation</b>					
<b>Option Organisation et gestion des flux</b>					
CFA Inter Universitaire (18/45)			DUT		
<b>Responsable du transport multimodal</b>					
CFA des transports (45)				TRNCP	
<b>Transport</b>					
CFA Interprofessionnel (37)			BTS		
CFA des transports (45)			BTS		



# LES ADRESSES UTILES

## Les Dispositifs d'Initiation des Métiers en Alternance (DIMA)

### **CFA des Chambres de Métiers de Commerce et d'Industrie du Cher (Interprofessionnel)**

149-151 rue de Turly  
BP 4030  
18000 BOURGES  
02.48.23.53.73

### **CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre (Interprofessionnel)**

164 avenue J.F. Kennedy  
36000 CHATEAUROUX  
02.54.08.70.00

### **CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher (Interprofessionnel)**

12 rue François Billoux  
41000 BLOIS  
02.54.74.14.73

### **CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret (Interprofessionnel)**

5 rue Charles Péguy  
45009 ORLEANS CEDEX 1  
02.38.62.75.29

### **CFA Les Douets Ville de Tours**

8 allée Roger Lecotté  
37100 TOURS  
02.47.88.51.00

### **CFA Spécialisé Public Handicapé (ARDEQAF)**

2 quai Saint Laurent  
45000 ORLEANS  
02.38.65.09.60

### **BTP CFA d'Indre-et-Loire**

106 rue Marcel Cachin  
37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS  
02.47.44.05.53

### **BTP CFA de Loir-et-Cher**

15 rue André Boulle  
41000 BLOIS  
02.54.90.34.56

### **BTP CFA du Loiret**

79 rue du Petit Pont  
45000 ORLEANS  
02.38.86.02.51

### **CFA Agricole de l'Indre**

Route de Velles  
CS 70529  
36018 CHATEAUROUX CEDEX  
02.54.53.11.15

### **CFA Agricole d'Eure-et-Loir**

Lycée Agricole de Chartres  
La Saussaye  
28630 SOURS  
02.37.33.72.25

### **CFA Agricole d'Indre-et-Loire**

La Plaine  
37230 FONDETTES  
02.47.42.17.90

### **CFA Agricole de Loir-et-Cher**

site de Montoire  
6 rue de l'Agriculture  
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR  
02 54 85 00 30

### **CFA Agricole du Loiret**

11 rue des Pervenches  
45270 BELLEGARDE  
02.38.95.08.20

### **CFA des MFR UFA MFE0 de Sorigny**

18 rue des Courances  
BP 5  
37250 SORIGNY  
02.47.26.07.62

# Les CFA et UFA en région Centre-Val de Loire

## CHER (18)

### **CFA Agricole**

*géré par l'EPLEFPA de Bourges*  
Site de Sollier  
18570 LE SUBDRAY  
Tél : 02 48 70 77 12  
cfa.cher@educagri.fr

### **CFA Agricole**

*Antenne de Saint-Amand-Montrond*  
*géré par l'EPLEFPA de Bourges*  
51, Avenue de la république  
18200 Saint-Amand-Montrond  
Tél : 02 48 70 77 12  
cfa.cher@educagri.fr

### **CFA BANQUES**

*géré par l'APIFA*  
*Antenne de Bourges*  
Site de formation  
CM-CCI du Cher  
149-151 rue de Turly  
BP 4030  
18028 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 23 53 73  
www.banque-apprentissage.com  
orleans@banque-apprentissage.com

### **CFA CMCCI 18**

*géré par l'association des CM-CCI du Cher*  
149-151 rue de Turly  
BP 4030  
18028 Bourges Cedex  
Tél : 02.48.23.53.73  
cfa@cfa-bourges.fr  
www.cfa-bourges.fr

### **CFSA de la CCI 18**

*géré par la CCI du Cher*  
Ecole Hubert Curien  
25 rue Louis Mallet  
18000 Bourges  
Tél : 02 48 67 55 55  
campus@cher.cci.fr  
www.ecole-curien.fr

### **CFA de la Pharmacie**

*Antenne de Bourges*  
*géré par l'AFPPREC*  
rue Gaston Berger  
18000 Bourges Cedex  
Tél. : 02 48 65 60 87  
cfapharmabourges@cfapharmacie.com  
www.cfapharmacie.com

### **CFAI Centre**

*géré par PROMETA*  
*Antenne de Bourges* CS 40019  
9 Boulevard LAHITOLLE  
18021 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 27 51 00

### **CFA Inter Universitaire**

*UFA - IUT de Bourges*  
63 avenue de Lattre de Tassigny  
18000 BOURGES  
apprentissage@univ-orleans.fr  
www.cfaiurc.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée Jean de Berry*  
85 avenue François Mitterrand  
18000 Bourges  
Tél : 02 48 48 18 50  
ce.0180009m@orleans-tours.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée Pierre Emile Martin*  
1 avenue de Gionne  
18000 Bourges  
Tél : 02.48.48.13.93  
ce.0180008L@ac-orleans-tours.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée Henri Brisson*  
25 Avenue Henri Brisson  
18100 Vierzon  
Tél : 02 48 52 74 00  
Ce.0180036s@ac-orleans-tours.fr

### **CFA Spécialisé Public Handicapé**

*Géré par l'ARDEQAF*  
*Antenne CFA CMCCI 18*  
149-151 rue de Turly – BP 4030  
18028 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 23 53 73  
cfa@cfa-bourges.fr  
www.cfa-bourges.fr

### **CFA Social et médico-social**

*Géré par le CFA SMS Centre*  
*UFA de l'ERTS*  
Faculté des Sciences  
20 rue Gaston Berger  
18028 BOURGES Cedex  
Tél : 02 38 69 17 45  
Erts-bourges@gmail.com

### **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

*géré par l'ARFASSEC Centre*  
*CREPS de Bourges*  
48 avenue du Maréchal Juin  
18000 BOURGES  
Tél : 02 48 48 01 44  
www.creps-centre.sports.gouv.fr

## EURE-ET-LOIR (28)

### **CFA Agricole**

*géré par l'EPLEFPA d'Eure-et-Loir*  
La Saussaye – 28630 Sours  
Tél : 02 37 33 72 25  
cfa.eure-et-loir@educagri.fr  
www.legta.chartres.educagri.fr

### **BTP CFA de l'Eure-et-Loir**

*géré par l'association BTP CFA Centre*  
4 rue Vlaminck – BP 90122  
28003 Chartres Cedex  
Tél : 02 37 88 48 50  
Cfabtp.chartres@ccca-btp.fr

### **CFA CMCCI28 (interprofessionnel)**

*géré par l'association des CMA et CCI 28 et des organisations professionnelles*  
BP 819 – Rue Isidore Douin  
28011 Chartres Cedex  
Tél : 02 37 91 66 66  
info@cfainterpro-28.fr  
www.cfainterpro-28.fr

### **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Chartres  
Lycée Privé EFAGRIR – Institut  
Notre Dame  
2 rue Béthouart  
28000 Chartres  
Tél : 02 37 34 61 56  
apprentissage@franz-stock.fr

### **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Saint Maurice Saint  
Germain  
Lycée Professionnel Privé Notre  
Dame apprentis d'Auteuil  
Château des Vaux  
Saint Maurice St Germain  
28240 LA LOUPE  
Tél : 02 37 53 70 70  
apprentissage.lp-lesvaux@  
apprentis-auteuil.org

### **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Châteaudun  
Lycée privé agricole de Nermont  
2 rue de Nermont – BP 64  
28202 Châteaudun Cedex  
Tél : 02 37 44 60 60  
btsa@nermont.fr  
www.nermont.fr

### **CFAI Centre**

Antenne de Châteaudun  
Géré par PROMETA  
11 rue Louis Appert  
28200 Châteaudun  
Tél : 02 37 45 26 29  
chateaudun@cfai-centre.org

### **CFSA Inter Universitaire**

UFA- IUT de Chartres  
1 Place Roger Joly  
28000 CHARTRES  
apprentissage@univ-orleans.fr  
www.cfaiurc.fr

### **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

géré par l'ARFASSEC Centre  
UFA Ecuries du Val de l'Eure  
Le Patys  
28120 NOGENT-LE-ROTROU

### **CFA CMA 37**

(interprofessionnel)  
UFA- Centre Hospitalier de Dreux  
Institut de Formation en Soins  
Infirmiers  
69 rue de Rieuville  
28102 DREUX CEDEX  
Tél : 02 37 46 82 43  
lfsi@ch-dreux.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP  
UFA Lycée Philibert de l'Orme  
7 rue Jules Ferry - 28110 Lucé  
Tél : 02 37 35 38 30  
Ce.0280009h@ac-orleans-tours.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP  
UFA Lycée Sully  
8 rue des Viennes  
28400 Nogent le Rotrou  
Tél : 02 37 53 57 77  
ce.0281021h@ac-orleans-tours.fr

### **CFA Social et médico-social**

Géré par le CFA SMS Centre  
UFA de l'ERTS et l'ITS  
Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir  
21 rue de Loigny-la-Bataille  
28000 Chartres  
Tél : 09 83 38 27 35

### **CFA Spécialisé Public Handicapé**

Géré par l'ARDEQAF  
Antenne CFA Interprofessionnel  
BP 819 – 28011 Chartres Cedex  
Tél : 02 37 91 66 66  
info@cfainterpro-28.fr  
www.cfainterpro-28.fr

### **Antenne BTP CFA d'Eure-et-Loir**

4 rue Vlamincq – BP 90122  
28003 Chartres Cedex  
Tél : 02 37 88 48 50  
Cfabtp.chartres@ccca-btp.fr

### **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

Antenne CEMEA  
21 rue Loigny la Bataille  
28000 CHARTRES  
courriel@arfassec-cfasports.fr  
www.formasat.fr

### **CFA BANQUES**

géré par l'APIFA  
Antenne de Chartres  
Site de formation-Campus CCI  
Eure-et-Loir  
5, bis avenue Marcel Proust  
BP 20062  
28002 CHARTRES CEDEX  
www.cfpb.fr

### **INDRE (36)**

#### **CFA Agricole**

géré par l'EPLFPA de l'Indre  
Route de Velles – CS 70529  
36018 Châteauroux Cedex  
Tél : 02 54 53 11 15  
Cfa.indre@educagri.fr  
www.epl.chateauroux.educagri.fr

#### **BTP CFA de l'Indre**

géré par l'association BTP CFA  
Centre  
16 avenue Patureau-Francoeur  
36000 Châteauroux  
Tél : 02 54 34 76 78  
cfabtp.chateauroux@ccca-btp.fr  
www.cfabtp36.com

#### **CFA CMA 36**

géré par la CMA 36  
164 avenue JF Kennedy  
36000 Châteauroux  
Tél : 02 54 08 70 00  
info@cfacm36.fr

#### **CFSA Campus Centre**

géré par la CCI 36  
16 place St Cyran  
36000 Châteauroux  
Tél : 02 54 53 52 00  
contact@campus-centre.fr  
www.campus-centre.fr

### **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Châteauroux  
Lycée Privé Sainte-Solange  
1 place de la Gare  
36028 Châteauroux Cedex  
Tél : 02 54 53 50 00  
lyceestesolange@leon13.com  
www.leon13.com

### **CFA Inter Universitaire**

UFA- IUT de l'Indre  
5 rue Georges Brassens  
36100 ISSOUDUN  
apprentissage@univ-orleans.fr  
www.cfaiurc.fr

### *UFA- IUT de l'Indre*

2 Avenue François Mitterrand  
36000 CHATEAUROUX  
apprentissage@univ-orleans.fr  
www.cfaiurc.fr

### **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

géré par l'ARFASSEC Centre  
UFA de l'Institut Football Régional  
Route de Velles  
36000 Chateauroux

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP  
UFA Lycée Louis Pasteur  
12 boulevard  
François Mitterrand  
36300 Le Blanc  
Tél : 02 54 37 13 78  
Ce.0360005k@ac-orleans-tours.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP  
UFA Lycée professionnel  
Châteauneuf  
83 avenue Rollinat – BP 76  
36200 Argenton Sur Creuse  
Tél : 02 54 24 00 63  
ce.036003h@ac-orleans-tours.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

Géré par le GIP FTLV IP  
UFA Lycée polyvalent  
Blaise Pascal  
27 boulevard Blaise Pascal  
36000 Chateauroux  
Tél : 02 54 53 55 00  
ce.0360043b@ac-orleans-tours.fr

### **CFA Spécialisé Public Handicapé**

Géré par l'ARDEQAF  
Antenne de l'Indre  
CFA Agricole  
Route de Velles – CS 70529  
36018 Châteauroux Cedex  
Tél : 02 54 53 11 15

## **INDRE-ET-LOIRE (37)**

### **CFA Agricole**

géré par l'EPLFPA de Tours-Fon-  
dettes  
La Plaine – 37230 Fondettes  
Tél : 02 47 42 17 90  
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

### **CFA Agricole**

Antenne d'Amboise  
Lycée agricole et viticole  
d'Amboise  
46 avenue Emile Gounin  
BP 347  
37403 Amboise Cedex  
Tél : 02 47 23 35 50  
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

### **CFA Agricole**

Antenne de Chinon  
Rue du Petit Bouqueteau  
37500 CHINON  
Tél : 02 47 93 14 43  
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

### **CFA Les Douets Ville de Tours**

géré par l'AFP de la Ville de Tours  
8 allée Roger Lecotté  
37100 Tours  
Tél : 02 47 88 51 00  
information@cfa-tours.fr  
www.cfa-tours.fr

### **CFSA de l'AFTEC**

géré par l'AFTEC  
244 rue Giraudeau  
37000 Tours  
Tél : 02 47 36 20 50  
info@formation-aftec.com

### **CFSA de l'AFTEC**

Antenne de Joué-lès-Tours  
Lycée Professionnel Privé  
St Gatien  
107 rue de la Douzillère  
37300 JOUE-LES-TOURS  
Tél : 02 47 78 15 65  
denis.dupuy@saint-gatien.org  
www.saint-gatien.org

### **ESCEM – CCI 37**

Géré par le Syndicat mixte de  
l'ESCEM Tours Poitiers Orléans  
1, rue Léo Delibes  
BP 0535  
37205 TOURS CEDEX 3  
Tél : 02 47 71 71 71

### **BTP CFA de l'Indre-et-Loire** géré par l'association BTP CFA Centre

106 rue Marcel Cachin  
37700 St-Pierre-des-Corps  
Tél : 02 47 44 05 53  
cfabtp.saintpierredescorps@  
ccca-btp.fr  
www.cfabtp37.fr

### **CFA de l'imprimerie (CARTIF)**

géré par l'EPLÉ du lycée  
professionnel Albert Bayet  
9 rue du Commandant  
Bourgoin - CS 85853  
37000 Tours  
Tél : 02 47 77 90 07  
cartif.37@ac-orleans-tours.fr  
www.cartif.org

### **CFA CMA 37** (Interprofessionnel)

géré par la CMA 37  
Campus des Métiers  
5-7 rue Joseph Cugnot  
37300 Joué-lès-Tours  
Tél : 02 47 78 47 00  
cfa@cm-tours.fr  
www.cma37.fr



*Antenne Croix rouge  
de Tours  
Institut régional de Formation  
Sanitaire et Social (IRFSS)  
6 rue Alexandre Minkowski  
CS 40324  
37173 CHAMBRAY-LES-TOURS  
Cedex  
Tél : 02 47 88 43 43*

### **CFA des MFR**

*UFA MFEO de Sorigny  
18 rue des Courances  
37250 Sorigny  
Tél : 02 47 26 07 62  
Mfr.cfa.sorigny@mfr.asso.fr*

### **CFA des MFR**

*UFA MFR du Val de l'Indre  
3 rue de St Branches  
37250 Sorigny  
Tél : 02 47 26 07 31  
Mfr.sorigny@mfr.asso.fr*

### **CFA des MFR**

*UFA MFR de Bourgueil  
27 avenue Reimlingen  
37140 BOURGUEIL  
Tél : 02 47 97 71 56  
Mfr.bourgueil@mfr.asso.fr  
www.mfrbourgueil.jimdo.com*

### **CFA des MFR**

*UFA MFR du Lochois  
49 rue L'héritier de Chézelles  
37600 LOCHES  
Tél : 02 47 91 54 15  
mfr.loches@mfr.asso.fr  
www.mfrlochois.fr*

### **CFA des MFR**

*UFA MFR de Noyant de Touraine  
Route de Brou  
37800 Noyant de Touraine  
Tél : 02 47 65 44 63  
mfr.noyant-touraine@mfr.asso.fr  
www.mfr--noyant37.fr*

### **CFA des Métiers des Industries Pharmaceutiques et Cosmétologiques (MIPC)**

*géré par le groupe IMT (Institut  
des Métiers et des Technologies  
- Industries pharmaceutiques et  
cosmétologiques)  
Quartier des 2 lions - BP 600  
37206 Tours Cedex 03  
Tél : 02 47 71 37 13  
contact@groupe-imt.com*

### **CFA de la Pharmacie**

*Antenne de Joué-Lès-Tours  
géré par l'AFPPREC  
1 rue Philippe Lebon  
37300 Joué-Lès-Tours  
Tél : 02 47 67 10 11  
cfapharmatours@cfapharma-  
cie.com  
www.cfapharmacie.com*

### *Antenne section de Formation en apprentissage des préparateurs hospitaliers*

*SIFPS  
2 rue Mansart  
37170 Chambray-les-Tours  
cfapharmatours@cfapharma-  
cie.com  
www.cfapharmacie.com*

### **CFA BANQUES**

*Géré par l'APIFA  
Antenne Institution Notre Dame  
La Riche  
30, rue Delpérier  
BP 5813  
37058 TOURS CEDEX  
Tél : 02 47 36 32 00  
www.banque-apprentissage.com  
orleans@banque-apprentis-  
sage.com*

### *Antenne Université de Tours*

*29 rue du Pont Volant  
37082 Tours Cedex 2*

### **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

*géré par l'ARFASSEC Centre  
UFA CEMEA - Ecole Flaubert  
Rue de Lombardie  
37000 Tours*

### **CFA du Social et médico- social**

*Géré par le CFA SMS Centre  
UFA de l'ITS  
17 rue Groison  
BP 77554  
37075 TOURS CEDEX 2  
Tél : 02 47 62 33 42  
apprentissage@its-tours.com  
www.atec-tours.com*

### **CFA du Social et médico- social**

*Géré par le CFA SMS Centre  
UFA MFR de Tours Val de Loire  
Rue du télégraphe  
37100 TOURS  
Tél : 02 47 54 24 21  
mfr.tours@mfr.asso.fr  
www.mfr-tours.fr*

### **CFA du Social et médico- social**

*Géré par le CFA SMS Centre  
UFA MFR d'Azay-le-Rideau  
Chemin de la Noraie  
37190 Azay-le-Rideau  
Tél : 02 47 45 66 00  
mfr.azay@mfr.asso.fr  
www.mfr-azay.fr*

### **CFA du Social et médico- social**

*Géré par le CFA SMS Centre  
UFA de l'IRFSS Centre- Croix  
Rouge Française  
6 avenue du Professeur Minkowski  
CS 40324  
37173 CHAMBRAY-LES-TOURS  
Cedex  
Tél : 02 47 88 43 43  
http://irfss-centre.croix-rouge.fr*

### **CFA de la Propreté**

*géré par l'INHNI*  
34 rue du Sergent Leclerc  
37000 Tours  
Tél : 02 47 36 45 80  
cfa.centre@inhni.com

### **CFAI Centre**

*Antenne d'Amboise*  
géré par PROMETA  
8 rue du Clos Bourget  
37400 Amboise  
Tél : 02 47 30 45 40  
amboise@cfa-centre.org

### **CFAI Centre**

*géré par PROMETA*  
POLYTECH TOURS  
64 Avenue Jean Portalis  
37200 TOURS

### **CFA Inter Universitaire**

*UFA - IUT de Tours*  
29 rue du Pont Volant  
37082 Tours Cedex  
Tél : 02 47 36 76 32  
apprentissage@univ-tours.fr  
www.cfaiurc.fr

### *UFA - UFR Droit Economie et Sciences Sociales*

50 Avenue Jean Portalis  
37200 Tours  
apprentissage@univ-tours.fr  
www.cfaiurc.fr

### *UFA - UFR Sciences et Techniques*

Avenue Monge  
Parc de grandmont  
37200 Tours  
apprentissage@univ-tours.fr  
www.cfaiurc.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée professionnel Albert  
Bayet*

9 rue du Commandant  
Bourgoin  
37000 Tours  
Tél : 02 47 77 12 12  
ce.0370040t@ac-orleans-tours.fr  
www.bayet.com

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée professionnel Martin  
Nadaud*  
67 rue Jeanne Labourbe  
37700 Saint-Pierre-des-Corps  
Tél : 02 47 46 43 00  
Ce.0370054h@ac-orleans-tours.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée professionnel Victor  
Laloux*  
6 avenue Monge - 37200 Tours  
Tél : 02 47 74 88 00  
ce.0370771m@ac-orleans-tours.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée professionnel Jean  
Chaptal*  
Rue des Clos des Gardes  
37400 Amboise  
Tél : 02 47 23 46 20  
ce.0371123v@ac-orleans-tours.fr  
www.lpchaptal.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée Grandmont*  
6 Avenue de Sévigné - BP 0414  
37204 Tours cedex 03  
Tél : 02 47 48 78 78  
ce.0370038r@ac-orleans-tours.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA du lycée Emile Delataille*  
Place des Prébendes  
37602 LOCHES  
Tél : 02 47 91 16 00  
ce.0371258s@ac-orleans-tours.fr  
Ecl.ac-orleans-tours.fr/lyc-dela-  
taille-loches

### **CFA Spécialisé Public Handicapé**

*Géré par l'ARDEQAF*  
*Antenne CFA de la Propreté*  
34 rue du Sergent Leclerc  
37000 Tours  
Tél : 02 47 36 45 80  
cfa.centre@inhni.com

### *Antenne CFA Les Douets Ville de Tours*

8 allée Roger Lecotté  
37100 Tours  
Tél : 02 47 88 51 00  
cfa-ville-de-tours@wanadoo.fr

### **CFA de l'association des Compagnons du Devoir et du Tour de France**

*Gérée par l'AOCDF*  
25 rue Franche Comté  
37100 Tours  
Tél : 02 47 41 39 39

### *Antenne de Tours Centre*

8 rue Litré  
37000 Tours

### *Antenne de Tours Nord*

21 rue de Hollande  
37000 Tours

## **LOIR-ET-CHER (41)**

### **CFA Agricole**

*géré par l'EPLEFPA du Loir-et-  
Cher*

5-7 rue des Grands Champs  
CS 2908 - 41029 Blois Cedex  
Tél : 02 54 56 49 00  
cfa.loir-et-cher@educagri.fr  
www.cfaad41.fr

### **CFA Agricole**

*Antenne de Montoire*  
Géré par l'EPLEFPA  
du Loir-et-Cher  
6 rue de l'Agriculture  
41800 Montoire  
Tél : 02.54.85.00.30  
www.cfaad41.fr



### **CFA Agricole**

*Antenne de Vendôme*  
Géré par l'EPLEFPA  
du Loir-et-Cher  
Rue de la vallée du Loir  
41100 AREINES  
Tél : 02.54.77.69.37  
www.cfaad41.fr

### **BTP CFA de Loir-et-Cher**

*géré par l'association BTP CFA Centre*  
15 rue André Boulle  
41000 Blois  
Tél : 02 54 90 34 56  
Cfabatiment.loiretcher@ccca-btp.fr  
www.cfa-btp41.com

### **CFA CMA 41**

*géré par la CMA 41*  
12 rue François Billoux  
41000 Blois  
Tél : 02 54 74 14 73  
info@cfa41.fr  
www.cfa41.fr

### **CFA des MFR**

*UFA MFR de Saint Firmin*  
6 Route de l'Ausey  
41100 SAINT FIRMIN DES PRES  
Tél : 02 54 23 42 03  
Mfr.st-firmin@mfr.asso.fr  
www.mfr-st-firmin.fr

### **CFA des Transports**

*géré par PROMOTRANS*  
9-11 allée du Bois de l'Orme  
41100 Saint-Ouen  
Tél : 02 54 73 37 30  
contact@promotrans.net

### **CFA IURC**

*UFA - IUT de Blois*  
15 rue de la Chocolaterie  
41000 BLOIS  
apprentissage@univ-tours.fr  
www.cfaiurc.fr

### **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

*géré par l'ARFASSEC Centre*  
*UFA Ligue du Centre de Tennis*  
Rue Albert Camus  
BP 60970  
41009 Blois Cedex

### **CFA du Social et du Médico-social**

59-63 Quai Henri Chavigny  
41000 BLOIS  
Tél ; 09.83.38.27.35  
contact@cfasms-centre-valde-loire.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée professionnel Ampère*  
11 rue Jean Bouin  
41100 Vendôme  
Tél : 02 54 23 31 00  
ce.04100311@ac-orleans-tours.fr  
Etabl.ac-orleans-tours.fr/lp-am-pere-vendome

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée Augustin Thierry*  
13 Avenue de Châteaudun  
41000 Blois  
Tél : 02 54 56 29 00  
ce.0410001d@ac-orleans-tours.fr

### **CFA de l'Académie d'Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée Philibert Dessaignes*  
12, rue Dessaignes  
41 000 Blois  
Tél : 02.54.55.53.00  
ce.0410002e@ac-orleans-tours.fr

### **CFA Spécialisé Public Handicapé**

*Géré par l'ARDEQAF*  
*Antenne BTP CFA de Loir-et-Cher*  
15 rue André Boulle  
41000 Blois  
Tél : 02 54 90 34 56  
Cfabatiment.loiretcher@ccca-btp.fr  
www.cfa-btp41.com

## **LOIRET (45)**

### **CFA de l'agglomération orléanaise**

*géré par la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire*  
Cité des Métiers  
9 rue du 11 novembre  
45000 Orléans  
Tél : 02 38 83 81 81  
cfadirection@agglo-orleans.fr  
www.cfa.agglo-orleans.fr

### **CFA Agricole**

*géré par l'EPLEFPA du Loiret*  
11 rue des Pervenches  
45270 Bellegarde  
Tél : 02 38 95 08 20  
Cfa.loiret@educagri.fr  
www.cfa-bellegarde.org

### **CFA BANQUES**

*géré par l'APIFA*  
8 place Jean Monnet  
45000 Orléans  
Tél : 02 38 62 29 89  
orleans@banque-apprentissage.com  
www.banque-apprentissage.com

### **Antenne CFA Inter Universitaire**

8 rue Léonard de Vinci  
BP 6749  
45067 Orléans Cedex 2

### **BTP CFA du Loiret**

*géré par l'association  
BTP CFA Centre*  
79 rue du Petit Pont  
45000 Orléans  
Tél : 02 38 86 02 51  
infos@cfabtp-orleans.com  
cfabtp-orleans.com

### **CFA de la Mouillère**

*géré par l'Ecole d'Horticulture  
d'Orléans*  
66 Avenue de la Mouillère  
45072 Orléans Cedex 2  
Tél : 02 38 22 60 80  
contact@lamouillere.fr  
www.lamouillere.fr

### **CFA de la CMA 45 (Interprofessionnel)**

*géré par la CMA 45*  
5 rue Charles Péguy – BP 1927  
45009 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 62 75 29  
cfa@cfacm45.fr  
www.cfacm45.fr

### **FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation**

*géré par l'ARFASSEC Centre*  
4 rue carbone  
45100 Orléans-la-Source  
Tél : 02 38 49 88 10  
contact@formasat.fr  
www.formasat.fr

### **Antenne CEMEA**

21 rue Jacquard  
45000 ORLEANS

### **CFA des MFR**

90 route d'Orléans  
45130 MEUNG SUR LOIRE  
Tél : 02 34 59 72 24

### **CFA des MFR**

*UFA MFR de Chaingy*  
Le Bézy – 23 route de Blois  
45380 CHAINGY  
Tél : 02 38 88 86 29  
mfr.chaingy@mfr.asso.fr  
www.mfr-chaingy.fr

### **CFA des MFR**

*UFA MFR de Férolles*  
7 rue de Darvoy  
45150 FEROLLÉS  
Tél : 02 38 59 73 04  
mfr.ferolles@mfr.asso.fr  
www.mfr-ferolles.com

### **CFA des MFR**

*UFA MFR de Gien*  
3 avenue des Montoires  
45500 GIEN  
Tél : 02 38 67 00 34  
mfr.gien@mfr.asso.fr  
www.mfr-gien.com

### **CFA des MFR**

*UFA MFR de Sainte Geneviève  
des Bois*  
Place Pasteur  
45230 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS  
Tél : 02 38 92 54 94  
secretariat@mfrsgb45.org  
www.mfrsgb45.org

### **CFA de la Pharmacie**

*géré par l'AFPPREC*  
7 rue François Hauchecorne  
45000 Orléans  
Tél : 02 38 84 39 57  
cfapharmaorleans@cfapharma-  
cie.com  
www.cfapharmacie.com

### **CFA Spécialisé Public Handicapé**

*Géré par l'ARDEQAF*  
2 Quai St Laurent  
45000 Orléans  
Tél : 02 38 65 09 60  
cfas-centre@cfas-centre.fr  
www.cfas-centre.com

### **Antenne BTP CFA Loiret**

79 rue du Petit Pont  
45000 Orléans  
Tél : 02 38 86 02 51  
Cfa.jean.fontaine.45@wanadoo.fr

### **Antenne CFA CMA45 (interprofes- sionnelle)**

5 rue Charles Péguy – BP 1927  
45009 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 62 75 29  
cfa@cfacm45.fr

### **Antenne CFA de la Mouillère**

66 Avenue de la Mouillère  
45072 Orléans Cedex 2  
Tél : 02 38 22 60 80  
contact@lamouillere.fr  
www.lamouillere.fr

### **CFSA de l'AFTEC**

*géré par l'AFTEC*  
22 Avenue des Droits  
de l'Homme BP 55806  
45058 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 22 13 00  
info@cfsa-aftec.com  
www.cfsa-aftec.com

### **Antenne du CFSA de l'AFTEC**

*Lycée privé Saint-Paul*  
4 rue Neuve St-Aignan  
45057 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 78 13 00  
www.stpaulbb.org

### **CFSA ESCEM 45**

*géré par l'ESCEM*  
17 boulevard de Châteaudun  
BP 639 - 45016 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 84 85 00  
accueilorleans@escem.fr  
www.escem.fr

### **CFA du Social et Médico- social**

*UFA de l'ERTS*  
2032 Rue du Général De Gaulle  
45160 OLIVET  
Tél : 02 38 69 17 45  
direction@erts-olivet.org  
www.erts-olivet.org

### **CFA des Transports**

*géré par PROMOTRANS*  
*Antenne d'Ingré*  
10 rue Lavoisier 45140 INGRE  
Tél : 02 38 43 71 02  
angom@promotrans.net

### **CFAI Centre**

*géré par PROMETA*  
74 Route Nationale  
45380 La Chapelle  
Saint Mesmin  
Tél : 02 38 22 00 88  
orleans@cfai-centre.org  
www.cfai-centre.fr

### **CFAI Centre**

*géré par PROMETA*  
*Antenne POLYTECH ORLEANS*  
8 rue Léonard de Vinci  
45100 Orléans La Source

### **CFA Inter Universitaire**

5 rue Carbone  
BP 6749  
45067 ORLEANS CEDEX 2  
Tél : 02 38 49 43 36  
apprentissage@univ-orleans.fr  
www.cfaiurc.fr

*UFA – COST (Collégium des  
Sciences et Technologies)*  
Rue de Chartres  
45000 ORLEANS  
apprentissage@univ-tours.fr  
www.cfaiurc.fr

*UFA – CODEC (Collégium Droit  
Economie Gestion)*  
Rue de Blois  
45072 ORLEANS  
apprentissage@univ-tours.fr  
www.cfaiurc.fr

*UFA – IUT d'ORLEANS*  
Rue d'Issoudun  
45000 ORLEANS  
apprentissage@univ-tours.fr  
www.cfaiurc.fr

### **CFA Est Loiret**

*géré par le Syndicat mixte  
Montargis*  
35 avenue Gaillardin  
CS 80324 - Montargis  
45125 Chalette-sur-Loing Cedex  
Tél : 02 38 98 05 92  
cfaestloiret@cfa-montargis.com  
www.cfa-montargis.com

### **CFA Académie Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
2 rue Carbone  
CS 80017  
45072 ORLEANS CEDEX 2  
Tel : 02.38.83.48.26  
cfaacademique@ac-orleans-tours.fr  
cfa.ac-orleans-tours.fr

### **CFA Académie Orléans-Tours**

*Géré par le GIP FTLV IP*  
*UFA Lycée professionnel  
Françoise Dolto*  
125 rue Claude Debussy  
45160 Olivet  
Tél : 02 38 63 49 16  
Ce.0451304y@ac-orleans-tours.fr  
www.lyc-fdolto-olivet.fr

### **CFA Académie Orléans-Tours**

*UFA Lycée professionnel  
Château Blanc*  
1 rue Saint Just – BP 41  
45120 Chalette-sur-Loing  
Tél : 02 38 95 06 15  
Ce.0451442y@ac-orleans-tours.fr

### **CFA Académie Orléans-Tours**

*UFA Lycée professionnel  
Maréchal Leclerc de Hauteclocque*  
85 avenue Georges Clémenceau  
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle  
Tél : 02 38 88 32 40  
Ce.0450066c@ac-orleans-tours.fr

### **CFA Académie Orléans-Tours**

*UFA Lycée professionnel Jean  
Lurçat*  
4 rue du Perron – BP 41214  
45401 Fleury les Aubrais  
Cedex 1  
Tél : 02 38 70 97 00  
Ce.0451067r@ac-orleans-tours.fr  
Ecl.ac-orleans-tours.fr/lyc-jean-  
lurcat-fleury-les-aubrais

### **CFA Académie Orléans-Tours**

*UFA Lycée Benjamin Franklin*  
21 bis rue Eugène Vignat  
BP 2049 - 45018 Orléans Cedex  
Tél : 02 38 79 10 10  
Ce.045005l@ac-orleans-tours.fr

### **CFA Académie Orléans-Tours**

*UFA Lycée des métiers  
du Bâtiment, des travaux  
Publics et du Géomètre  
Henri Gaudier Brzeska*  
40 avenue Denis Papin  
45800 Saint Jean de Braye  
Tél : 02 38 22 13 50  
Ce.0450064a@ac-orleans-tours.fr  
Etab.ac-orleans-tours.fr/lyc-gau-  
dier-brzeska-st-jean-de-braye

### **CFA Académie Orléans-Tours**

*UFA Lycée Voltaire*  
3 avenue Voltaire  
45072 Orléans Cedex 2  
Tél : 02 38 63 36 20  
ce.0450782f@ac-orleans-tours.fr

### **CFAI Centre - Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie Centre (ITII CENTRE)**

74 Route Nationale  
45380 La Chapelle St Mesmin  
Tél : 02.38.22.00.88  
itii@cfai-centre.org

### **CFA AFI24 Centre**

23 rue Antigna  
45000 ORLEANS  
Tél : 01 49 67 03 00  
info@afi24.org  
www.afi24.org

### *UFA – IUT d'Orléans*

16 rue d'Issoudun  
BP 6729  
45067 Orléans Cedex 2

*UFA – Lycée Sainte  
Croix Saint Euverte*  
28 rue de l'Ételon  
45043 Orléans Cedex 1

### **CFA de l'association des Compagnons du Devoir et du Tour de France**

*Gérée par l'AOCDTF*  
Antenne de Cepoy  
Château de Cepoy  
45120 Cepoy  
Tél : 02 38 93 09 68

*UFA : Unité de Formation par  
Apprentissage*

# Liste des espaces de médiation dans les CFA de la région Centre-Val de Loire

## CHER (18)

### CFA des Chambres de Métiers de Commerce et d'Industrie du Cher

(Interprofessionnel)  
Espace médiation  
149-151 rue de Turly – BP 4030  
18000 Bourges  
Tél. : 02 48 23 53 73  
espacemediation@cfa-bourges.fr

### CFA Agricole du Cher

Espace médiation  
Site de Sollier  
18570 LE SUBDRAY  
Tél : 02 48 70 77 13  
espacemediation-cfa.cher@educagri.fr

## EURE ET LOIR (28)

### BTP CFA de l'Eure-et-Loir

Espace médiation  
4 rue Vlaminck – BP 90122  
28003 Chartres Cedex  
Tél : 02 37 88 48 61  
lucie.casta@ccca-btp.fr

### CFA interprofessionnel

Espace médiation  
Rue Isidore Douin - BP 819  
28011 Chartres Cedex  
Tél : 02 37 91 66 66  
espacemediation@cfaintepro-28.fr

### CFA agricole de l'Eure-et-Loir

Espace médiation  
La Saussaye – 28630 Sours  
espacemediation-cfa.indre@educagri.fr

## INDRE (36)

### BTP CFA de l'Indre

Espace médiation  
16 avenue Patureau-Francoeur  
36000 Châteauroux  
Tél : 02 54 34 91 58  
virginie.doriol@ccca-btp.fr

### CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre (interprofessionnel)

Espace médiation  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
31 rue Robert Mallet BP 296  
36006 Châteauroux  
Tél : 02 54 08 80 18  
l.roger@cm-indre.fr

### CFA agricole de l'Indre

Espace médiation  
Lycée agricole de Châteauroux  
Route de Velles  
CS 70529  
36018 Chateauroux Cedex  
Tél : 02 54 53 11 10

## INDRE ET LOIRE (37)

### BTP CFA de l'Indre-et-Loire

Espace médiation  
106-112 rue Marcel Cachin  
37700 St-Pierre-des-Corps  
Tél : 02 47 44 05 53  
stephanie.neveu@ccca-btp.fr

### CFA de l'AFP de la Ville de Tours

Espace médiation  
8 allée Roger Lecotté  
37100 Tours  
Tél : 02 47 88 51 00  
maryline.rigaudiere@cfa-tours.fr  
charlotte.gaillard@cfa-tours.fr

### CFA agricole d'Indre-et-Loire

Espace médiation  
La Plaine – 37230 Fondettes  
Tél : 02 47 42 17 90  
espacemediation-cfa.indre-et-loire@educagri.fr

### CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire

(interprofessionnel)  
Espace médiation  
1 et 2 Rue Philippe Lebon ZI n°2  
37300 Joué-Lès-Tours  
Tél : 02 47 78 47 16  
Espacemediation@cm-tours.fr

## LOIR ET CHER (41)

### BTP CFA du Loir-et-Cher

Espace médiation  
15 - 17 rue André Boulle  
41000 Blois  
elodie.cadiou@ccca-btp.fr  
Tél : 02 54 90 34 62 / 06 67 70 68 94

### CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loir-et-Cher

(interprofessionnel)  
Espace médiation  
12 rue François Billoux  
41000 Blois  
Tél : 02 54 74 14 73  
jj.bandierier@cfa41.fr

### CFA Agricole du Loir-et-Cher

Espace médiation sur 2 sites :  
5/7 rue des Grands Champs  
C/S 2908  
41029 Blois cedex  
Tél : 02.54.56.49.00  
romain.huet@educagri.fr

6 rue de l'agriculture  
41800 Montoire-sur-Loir  
Tél : 02.54.56.49.00  
romain.huet@educagri.fr

## LOIRET (45)

### BTP CFA du Loiret

Espace médiation  
79 rue du Petit Pont – 45000  
Orléans  
Tél : 02 38 86 02 51  
sandra.renoncourt@ccca-btp.fr

**CFA de la Chambre de  
Métiers et de l'Artisanat du  
Loiret** (interprofessionnel)  
Espace médiation  
5 rue Charles Péguy – BP 1927  
45009 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 62 75 29  
cfa@cfacm45.fr

### CFA Est Loiret

Espace médiation  
35 Avenue Gaillardin  
CS 80324 MONTARGIS  
45125 Chalette-sur-Loing  
Tél : 02 38 98 05 92  
viescolaire@cfa-montargis.fr

# Les Points d'Accueil, d'Information et d'Orientation

## Les Centres d'Aide à la Décision des Chambres de Métiers et de l'Artisanat - Points apprentissage

### CAD – point apprentissage du Cher

15 rue Henri Dunant  
CS 80345  
18023 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 69 70 75  
cad18@cm-bourges.fr  
www.cm-18.fr

### CAD – point apprentissage d'Eure-et-Loir

Chambre de Métiers et de  
l'Artisanat  
24 boulevard de la Courtille  
28000 Chartres  
Tél : 02 37 91 57 00  
service-cad@cm-28.fr  
www.cma28.fr

### CAD de l'Indre

ZA des Chevaliers  
31 rue Robert Mallet-Stevens  
BP 296  
36000 Châteauroux  
Tél : 02 54 08 80 16  
cad@cm-indre.fr

### CAD d'Indre-et-Loire

36-42 route de Saint-Avertin  
C/S 50412  
37204 Tours Cedex 3  
Tél : 02 47 25 24 21  
cad@cm-tours.fr

### CAD du Loir-et-Cher

16 rue de la Vallée Maillard  
41018 Blois Cedex  
Tél : 02 54 44 65 69  
cad@cma-41.fr  
www.cma41.fr

### CAD du Loiret Chambre de Métiers et de l'Artisanat

28 rue du Faubourg de  
Bourgogne  
45000 Orléans  
Tél : 02 38 68 08 68  
cad@cma-loiret.fr  
www.cm45.fr

## Les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Points « A »

### « Point A » de la CCI du Cher

Esplanade de l'Aéroport  
BP 54  
18001 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 67 80 80  
ccicompetences18@cher.cci.fr

### CCI d'Eure-et-Loir

1 Avenue Marcel Proust  
BP 20062  
28002 Chartres Cedex 1  
Tél : 02 37 84 28 28  
crousseau@cci28.fr

### « Point A » de la CCI de l'Indre

16 Place St Cyran  
36000 CHATEAUROUX  
Tél : 02 54 53 52 00  
accueil@indre.cci.fr

### « Point A » de la CCI de Touraine

4 bis rue Jules Favre  
BP 41028  
37010 Tours Cedex 1  
Tél : 02 47 47 20 00  
www.touraine.cci.fr

### **CCI du Loir-et-Cher**

Service Apprentissage/  
Point A  
16 rue de la Vallée Maillard  
41018 Blois Cedex  
Tél : 02 54 44 64 47  
contact@loir-et-cher.cci.fr  
www.loir-et-cher.cci.fr

### **« Point a » de la CCI du Loiret**

23 place du Martroi  
45044 ORLEANS CEDEX 1  
Tél : 02 38 77 77 77  
apprentissage@loiret.cci.fr

## **Les Missions Locales**

### **Mission locale de pays Sancerre-Sologne**

27 avenue de la gare  
BP 73  
18700 AUBIGNY SUR NERE  
Tél : 02 48 58 35 91  
missionlocale@sancerresologne.fr  
www.missionlocale-  
sancerresologne.org

### **Mission locale de pays Sancerre-Sologne Antenne de Sancerre**

Maison des associations  
Cour du 18 juin - BP 69  
18300 SANCERRE  
Tél : 02 48 54 19 44  
missionlocale@sancerresologne.fr

### **Mission locale de Bourges, Mehun sur Yèvre, Saint Florent sur Cher**

8 C Cour des Jacobins  
18000 Bourges  
Tél : 02 48 65 39 97  
mlbourges@  
missionlocalejeunes.fr  
www.missionlocalebourges.fr

### **Mission locale Cher Sud Antenne de la Guerche**

Parc Maurice Fuzelier  
18150 LA GUERCHE SUR  
L'AUBOIS  
Tél : 02 48 74 28 44  
contact@mlchersud.fr

### **Mission locale Cher Sud Antenne de Dun sur Auron**

5 rue du collège  
18130 DUN SUR AURON  
Tél : 02 48 82 10 35  
contact@mlchersud.fr

### **Mission locale de Bourges Antenne de Mehun sur Yèvre**

Place Jean MANCEAU  
18500 MEHUN SUR YEVRE  
Tél : 02 48 57 06 24  
antennemehun@  
missionlocalejeunes.fr

### **Mission Locale Cher Sud**

2 rue Racine  
Immeuble le Racine  
18200 SAINT AMAND  
MONTROND  
Tél : 02 48 82 10 35  
contact@mlchersud.fr

### **Mission locale de Bourges Antenne de St Florent sur Cher**

75 avenue Gabriel DORDAIN  
18400 SAINT FLORENT SUR  
CHER  
Tél : 02 48 23 21 23  
antennestflorent@  
missionlocalejeunes.fr

### **Mission locale Vierzon**

28 avenue Pierre Sépard  
18100 VIERZON  
Tél : 02 48 75 85 12  
accueil@mlj-vierzon.fr

### **Mission locale Chartres**

2 rue de Normandie  
28110 LUCE  
Tél : 02 37 36 49 50  
contact@maj-chartres.fr  
www.mission-locale-chartres.fr

### **Milos 28 - Antenne de Châteaudun**

1 rue des Empereurs  
28200 CHATEAUDUN CEDEX  
Tél : 02 37 52 57 71  
accueil.chateaudun@milos28.fr

### **Mission Locale de Dreux**

48, bis, rue Saint Denis  
28100 DREUX  
Tél : 02 37 38 57 67  
mission.locale.dreux@wanadoo.fr  
www.mldreux.com

### **Milos 28 - Antenne de Nogent**

2 rue Sainte Anne  
28400 NOGENT LE ROTROU  
Tél : 02 37 52 57 71  
accueil.nogent@milos28.fr

### **Mission Locale de Châteauroux**

24 rue Bourdillon  
36000 CHATEAUROUX  
Tél : 02 54 07 70 00  
www.mission.locale.  
chateauroux.org  
mission.locale@chateauroux.org

### **Mission locale d'Issoudun**

rue Georges Brassens  
Forma pôle  
36100 ISSOUDUN  
Tél : 02 54 21 52 75  
ml.issoudun@orange.fr

**Mission locale Indre Sud**

28 rue Grande  
BP 115 – 36300 LE BLANC  
Tél : 02 54 37 27 27  
mife.le.blanc@wanadoo.fr

**Mission locale Indre Sud  
Antenne d'Argenton sur  
Creuse**

1 rue des Ecoles  
36200 ARGENTON SUR CREUSE  
Tél : 02 54 24 06 50

**Mission locale Indre Sud  
Antenne de La Chatre**

1 rue Maurice Rollinat  
36400 LA CHATRE  
Tél : 02 54 48 29 70

**Mission Locale Loire  
Touraine**

19, rue de l'Île d'Or – BP 132  
37400 Amboise  
Tél : 02 47 30 50 77  
contact@mlloiretouraine.org

**Mission Locale Loire  
Touraine – Antenne de  
Château-Renault**

31 avenue du Maine – BP 49  
37110 CHATEAU-RENAULT  
Tél : 02 47 56 07 29  
chateaurenault@  
mlloiretouraine.org  
www.mlloiretouraine.org

**Mission Locale du Chinonais**

2, Place Tenkodogo – BP 138  
37051 CHINON CEDEX  
Tél : 02 47 93 30 40  
mission.locale.chinon@  
wanadoo.fr

**Mission locale Touraine Côté  
Sud**

Place du Maréchal Leclerc  
Les jardins de l'abbaye  
37600 BEAULIEU LES LOCHES  
Tél : 02 47 94 06 46  
contact@ml-tourainecotesud.fr

**Mission Locale de Touraine  
Antenne Centre**

10 Place neuve  
37000 TOURS  
Tél : 02 47 31 39 15  
mission.locale@mltouraine.com

**Mission Locale de Touraine  
Antenne Giraudeau**

285 rue Giraudeau  
37000 TOURS  
Tél : 02 47 76 12 11  
Equipe.civis@mltouraine.com

**Mission Locale de Touraine  
Antenne Nord**

17-21 rue de Tourcoing  
37100 TOURS  
Tél : 02 47 51 03 02  
antenne.nord@mltouraine.com

**Mission Locale de Touraine  
Antenne Sud**

2 Place Jean Nicolas Bouilly  
37300 JOUE LES TOURS  
Tél : 02 47 53 97 83  
Antenne.sud@mltouraine.com

**Mission Locale de Touraine  
Antenne Est**

22 rue Grand Cour – BP 357  
37700 ST PIERRE DES CORPS  
Tél : 02 47 63 44 60  
Antenne.est@mltouraine.com

**Mission Locale du Blaisois**

15 avenue de Vendôme  
BP 948  
41000 BLOIS  
Tél : 02 54 52 40 40  
secretariat@mlblois.com

**Mission locale du  
Romorantinois**

3 rue Jean Monnet – L'atelier  
41200 ROMORANTIN-  
LANTHENAY  
Tél : 02 54 76 23 22  
mlromo@orange.fr

**Mission Locale du Vendômois**

71 Faubourg Chartrain  
41100 VENDOME  
Tél : 02 54 77 14 87  
missionlocale@ml-vendomois.fr

**Mission Locale de Montargis  
- Gien**

31 avenue Chautemps  
Centre Nelson Mandela  
2ème étage  
45200 Montargis  
Tél : 02 38 98 73 60  
contact@aijam.com

**Mission Locale de Montargis  
- Gien – Antenne de Gien**

30 rue Paul Bert  
45500 Gien  
Tél : 02 38 67 25 62  
contact.missionlocalegien@  
aijam.com

**Mission Locale de l'Orléanais**

9 Boulevard de Verdun  
45000 ORLEANS  
Tél : 02 38 78 91 92  
Contact@mlo.fr  
www.mlo.fr



### **Mission Locale du Pithiverais**

1 centre Madeleine Rolland  
porte 4  
45300 PITHIVIERS  
Tél : 02 38 30 78 06  
mlpithiverais@orange.fr  
www.mission-locale-pithiverais.org

### **Mission Locale de l'Orléanais - Argonne**

4 rue Jean Philippe Rameau  
45000 ORLEANS  
Tél : 02 38 83 10 04  
contact@mlo.fr

### **Mission Locale de l'Orléanais - La Source**

18 avenue de la Bolière  
45100 ORLEANS  
Tél : 02 38 24 18 03  
contact@mlo.fr

### **Mission Locale de l'Orléanais - St Marceau**

Aselqo St Marceau  
26 rue Coursimault  
45100 ORLEANS  
Tél : 07 76 98 52 77  
contact@mlo.fr

## **Les Chambres Consulaires par département**

### **Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat**

#### **Chambre de Métiers et de l'Artisanat 18**

15 rue Henri Dunant  
CS 80345  
18023 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 69 70 71  
www.cma18.fr

#### **Chambre de Métiers et de l'Artisanat 28**

24 boulevard de la Courtille  
28000 Chartres  
Tél : 02 37 91 57 00  
www.cma28.fr

#### **Chambre de Métiers et de l'Artisanat 36**

31 rue Robert Mallet Stevens  
BP 296  
36000 Châteauroux  
Tél : 02 54 08 80 00  
www.cm-indre.fr

#### **Chambre de Métiers et de l'Artisanat 37**

36-42 route de Saint-Avertin  
CS 50412  
37204 Tours Cedex 3  
Tél : 02 47 25 24 00  
www.cma37.fr

#### **Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41**

16 rue de la Vallée Maillard  
41018 Blois Cedex  
Tél : 02 54 44 65 83  
www.cma41.fr

#### **Chambre de Métiers et de l'Artisanat 45**

28 rue du Faubourg de  
Bourgogne  
45000 Orléans  
Tél : 02 38 68 08 68  
www.cma45.fr

### **Les Chambres d'Agriculture**

#### **Chambre d'Agriculture 18**

2701 route d'Orléans  
BP 10  
18230 Saint Doulchard  
Tél : 02 48 23 04 00  
www.cher.chambagri.fr

#### **Chambre d'Agriculture 28**

10 rue Dieudonné-Costes  
28000 Chartres  
Tél : 02 37 24 45 45  
www.chambre-agriculture-28.com

#### **Chambre d'Agriculture 36**

24 rue des Ingrains  
36022 Châteauroux Cedex  
Tél : 02 54 61 61 61  
www.indre.chambagri.fr

#### **Chambre d'Agriculture 37**

38 rue Augustin Fresnel  
BP 50 139  
37171 Chambray lès Tours  
Cedex  
Tél : 02 47 48 37 37  
www.indre-et-loire.chambagri.fr

#### **Chambre d'Agriculture 41**

11-13-15 rue Louis-Joseph  
Philippe  
41018 Blois  
Tél : 02 54 55 20 00  
www.loir-et-cher.chambagri.fr

#### **Chambre d'Agriculture 45**

13 avenue des Droits de  
l'Homme  
45921 Orléans cedex 9  
Tél : 02 38 71 90 10  
www.loiret.chambagri.fr

## Les Chambres de Commerce et d'Industrie

### Chambre de Commerce et d'Industrie 18

Esplanade de l'aéroport  
BP 54 - 18001 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 67 80 80  
[www.cher.cci.fr](http://www.cher.cci.fr)

### Chambre de Commerce et d'Industrie 28

5 bis avenue Marcel Proust  
CS 80062 - 28008 CHARTRES  
CEDEX  
Tél : 02 37 84 28 28  
[www.cci28.fr](http://www.cci28.fr)

### Chambre de Commerce et d'Industrie 36

24 place Gambetta  
36028 Châteauroux Cedex  
Tél : 02 54 53 52 51  
[www.indre.cci.fr](http://www.indre.cci.fr)

### Chambre de Commerce et d'Industrie 37

4 bis rue Jules Favre  
BP 41028 - 37010 Tours Cedex 1  
Tél : 02 47 47 20 00  
[www.touraine.cci.fr](http://www.touraine.cci.fr)

### Chambre de Commerce et d'Industrie 41

16 rue Vallée Maillard  
41018 Blois Cedex  
Tél : 02 54 44 64 00  
[www.loir-et-cher.cci.fr](http://www.loir-et-cher.cci.fr)

### Chambre de Commerce et d'Industrie 45

23 place du Martroi  
45044 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 77 77 77  
[www.loiret.cci.fr](http://www.loiret.cci.fr)



# Les services de l'État par département

## Les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

### UNITE TERRITORIALE du Cher

Centre administratif Condé  
2 rue Victor Hugo – CS 30008  
18013 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 27 10 10  
Fax : 02 48 65 04 37  
ddtefp-cher@direccte.gouv.fr

### UNITE TERRITORIALE d'Eure-et-Loir

Service formation professionnelle  
13 rue du Docteur Haye  
BP 50543  
28019 Chartres Cedex  
Tél : 02 37 18 79 00  
Fax : 02 37 18 79 19  
dd-28.direction@direccte.gouv.fr

### UNITE TERRITORIALE de l'Indre

DIRRECTE CENTRE  
Cité administrative Bertrand  
Boulevard George Sand  
BP 607  
36020 Châteauroux Cedex  
Tél : 02 54 53 80 53  
Fax : 02 54 34 29 40  
dd-36.direction@direccte.gouv.fr

### UNITE TERRITORIALE d'Indre-et-Loire

Service apprentissage  
8 rue Alexander Fleming  
BP 2799  
37027 Tours Cedex  
Tél : 02 47 31 57 01  
Fax : 02 47 31 57 04  
dd-37.direction@direccte.gouv.fr

### UNITE TERRITORIALE du Loir-et-Cher

Centre administratif  
34 avenue Maunoury  
41011 Blois Cedex  
Tél : 02 54 55 85 70  
Fax : 02 54 55 85 50  
dd-41.alternance@direccte.gouv.fr

### DIRECCTE du Centre

12 Place de l'Etape  
CS 85809  
45058 Orléans Cedex 5  
Tél : 02 38 77 68 00

### UNITE TERRITORIALE du Loiret

25 rue J. Jaurès  
45200 MONTARGIS  
Tél : 02 38 95 07 50  
Fax : 02 38 95 07 51

### Cité Administrative Coligny

131 faubourg Bannier  
45042 Orléans Cedex 1  
Tél : 02.38.78.98.38

## Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Centre-Val de Loire

### Service régional de la formation et du développement

Cité administrative Coligny  
131 faubourg Bannier  
45042 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 77 40 30  
Fax : 02 38 77 40 98  
srfd.centre@educagri.fr

## Les Services Départementaux de l'Inspection du Travail de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricole

### SDITEPSA du Cher

Centre administratif Condé  
Avenue du 95eme de ligne  
18013 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 23 75 06  
Fax : 02 48 23 75 01

### SDITEPSA d'Eure-et-Loir

15 place de la république  
28019 Chartres Cedex  
Tél : 02 37 20 50 43  
Fax : 02 37 36 37 03

### SDITEPSA de l'Indre

Boulevard George Sand  
BP 589  
36019 Châteauroux Cedex  
Tél : 02 54 53 26 91  
Fax : 02 54 53 26 06

### SDITEPSA d'Indre-et-Loire

61 avenue de Grammont  
BP 4111  
37041 Tours Cedex  
Tél : 02 47 70 82 73  
Fax : 02 47 70 82 89  
sditepsa.ddaf@agriculture.gouv.fr

### SDITEPSA de Loir-et-Cher

34 avenue Maunoury  
41011 Blois Cedex  
Tél : 02 54 90 96 91  
Fax : 02 54 90 96 96

### SDITEPSA du Loiret

Cité administrative Coligny  
131 faubourg Bannier  
45042 Orléans Cedex  
Tél : 02 38 77 41 93  
Fax : 02 38 77 41 95  
sditepsa.ddaf45@agriculture.gouv.fr

## Les Inspections du Travail des Transports

### Inspection du Travail des Transports du Cher et de l'Indre

Centre administratif Condé  
18000 Bourges  
Tél : 02 48 55 46 70  
Fax : 02 48 55 46 73

### Inspection du Travail des Transports d'Eure-et-Loir

Bâtiment DDE  
17 Place de la République  
28019 Chartres Cedex  
Tél : 02 37 20 41 63  
Fax : 02 37 33 40 80

### Inspection du Travail des Transports d'Indre-et-Loire et Loir-et-Cher

1 quai Portillon – 37100 Tours  
Tél : 02 47 88 24 50  
Fax : 02 47 88 24 59  
itt.tours@equipement.gouv.fr

### Inspection du Travail des Transports du Loiret

Cité administrative coligny  
Bâtiment A1  
131 Faubourg Banner  
45042 Orléans  
Tél : 02 38 52 47 93  
Fax : 02 38 52 48 91

## Les contacts de la Région Centre-Val de Loire

### Primes à l'Apprentissage

primes-apprentissage@  
regioncentre.fr  
ou 02 38 70 34 04

### Fonctionnement conventionnel des établissements

fonctionnement-apprentissage@  
regioncentre.fr  
ou 02 38 70 32 69  
ou 02 38 70 27 44

### Cellule de gestion Direction de l'Apprentissage / Direction des Formations Sanitaires et Sociales

gestion.AC3S@regioncentre.fr  
ou 02 38 70 34 88  
ou 02 38 70 25 54

### Les effectifs des CFA et Sections d'apprentissage

effectifs-apprentissage@  
regioncentre.fr  
ou 02 38 70 35 70  
ou 02 38 70 32 69

### Plan d'investissements des CFA

investissement-apprentissage@  
regioncentre.fr  
ou 02 38 70 35 70  
ou 02 38 70 32 69

### Les projets de CFA

pedagogie-apprentissage@  
regioncentre.fr  
ou 02 38 70 32 10  
ou 02 38 70 27 39  
ou 02 38 70 31 70

### Carte des formations professionnelles initiales

carte-apprentissage@  
regioncentre.fr  
ou 02 38 70 28 62  
ou 02 38 70 28 40

### Le Trans'Europe Centre Apprentissage

Trans-europe-apprentissage@  
regioncentre.fr  
ou 02 38 70 35 70

### Demande de particulier en matière d'apprentissage

02 38 70 34 49

### Les actions de promotion des métiers

02 38 70 34 49

### Le programme Leonardo Da Vinci

02 38 70 34 91

### Le chéquier culture et aux « Arts apprentis »

02 38 70 25 25

### Le guide apprentissage

02 38 70 34 49



# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

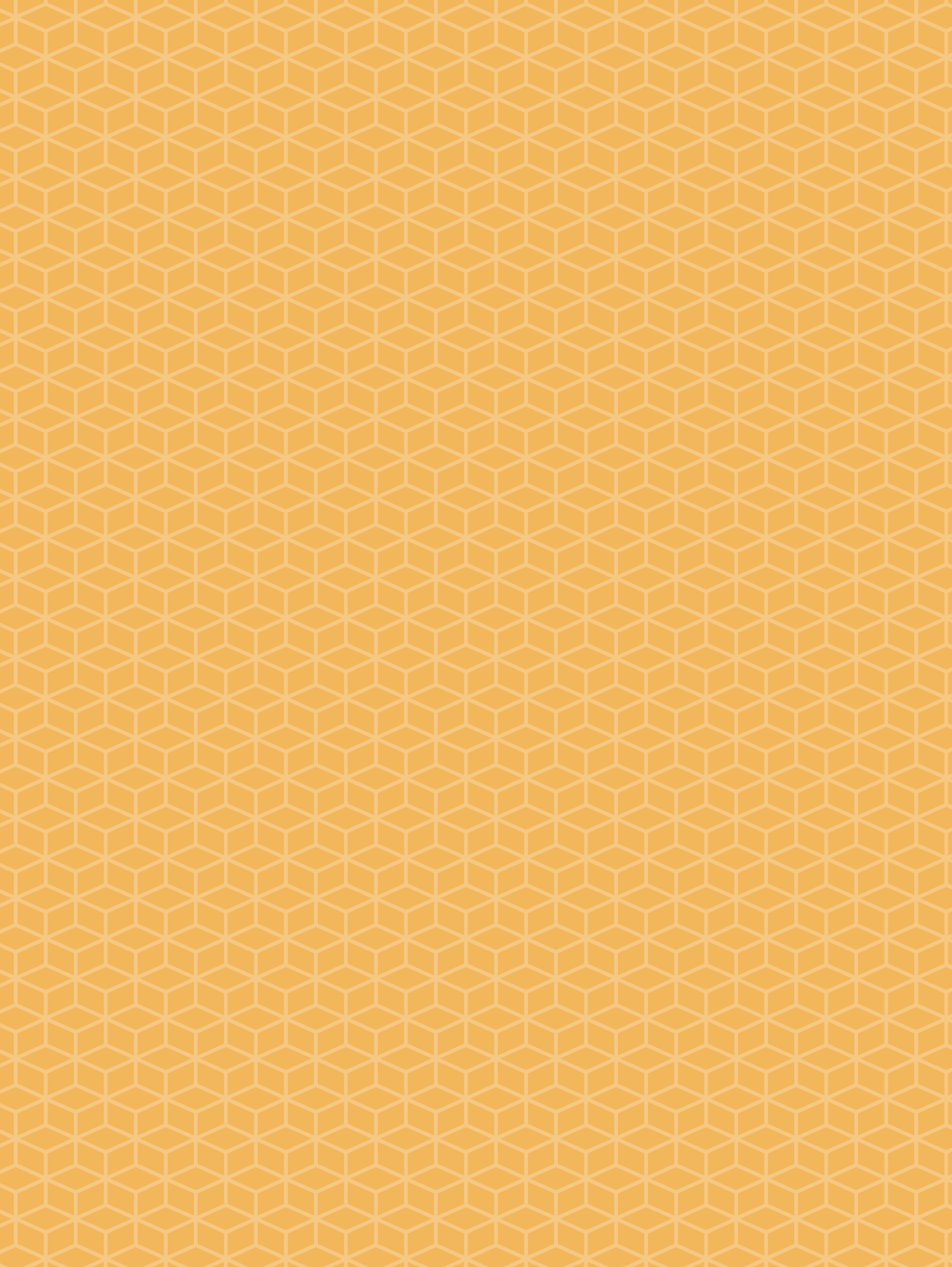
---

---

---

---

---







## Conseil régional du Centre-Val de Loire

9 rue Saint-Pierre-Lentin

CS 94117

45041 Orléans Cedex 1

[www.regioncentre-valdeloire.fr](http://www.regioncentre-valdeloire.fr)



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.

